

Complexe aquatique Les Flots

Spadium - piscine communautaire à MONTS



Projet de site 2022-2026

Rédaction :

Aline Lachaise CPC EPS
circonscription St Avertin


02 38 83 49 34

Benjamin Thouvignon
directeur du site Spadium

SPADIUM DE MONTS

Complexe aquatique « Les Flots »

2 rue de Servolet, 37360 MONTS

 **02 47 34 34 54**

1 Table des matières

1	LA PISCINE EST UN LIEU D'ÉDUCATION PHYSIQUE SCOLAIRE	4
2	L'ENSEIGNEMENT ET LES ENSEIGNANTS	4
2.1	L'enseignement de la natation et la législation	4
2.2	Des enseignants responsables des activités aquatiques et de la natation.....	5
3	LA NATATION SCOLAIRE ET LES PARTENARIATS	5
3.1	Responsabilités des enseignants	5
3.2	Responsabilité des intervenants professionnels	5
3.3	Les collaborations pour l'enseignement de la natation.....	5
3.4	Les conditions matérielles d'accueil et organisation de la surveillance	6
3.5	Les normes d'encadrement à respecter avant, pendant et après la séance	6
3.6	Les intervenants agréés pour l'enseignement de la natation :.....	6
3.7	Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective	6
4	ASPECT FONCTIONNEL	7
4.1	Priorités et niveaux des classes	7
4.2	Planification	7
4.3	Encadrement.....	7
4.4	Transport des élèves	8
4.5	Tenue vestimentaire	8
4.6	Communication.....	8
4.7	Assiduité.....	8
4.8	Rôles et responsabilités des acteurs.....	8
4.9	Mise en œuvre de la sécurité.....	9
5	ASPECT PEDAGOGIQUE	11
5.1	Matériels pédagogiques sur la piscine.....	11
6	LES CYCLES D'APPRENTISSAGES	14
6.1	Cycle 2 :	14
6.2	Cycle 3 :	15
7	LES ATTESTATIONS.....	16
7.1	L'Aisance aquatique : repères et paliers d'acquisitions.....	16
7.2	Test Pass-nautique (ex aisance aquatique).....	18
7.3	L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)	19
7.4	Des apprentissages fondamentaux en Cycle 2	22
8	RESSOURCES PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES	22
8.1	Les réflexes du terrien vers les attitudes du nageur.....	23
8.2	Les fondamentaux de la natation scolaire	24
8.3	Organisation de la séance	24
8.4	Progressivité des apprentissages cycle 2 et cycle 3	25
9	MODALITE DE MISE EN ŒUVRE DES APPRENTISSAGES	28
9.1	Les principes.....	28
9.2	L'évaluation.....	28
9.3	L'inclusion	29
9.4	Modalité de passation des évaluations :	30
9.5	Pour suivre les progrès des élèves.....	32
9.5.1	Proposition suivant les 3 paliers de l'Aisance Aquatique.....	32

9.5.2	Proposition de progression pour l'enchaînement du parcours Pass-nautique.....	33
9.5.3	Proposition de progression pour la validation de l'ASNS au cours du cycle 3 (CM1 – CM2 – 6 ^{ème})	33
10	LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES PEDAGOGIQUES	34
10.1	Les ateliers	34
10.2	Les situations ludiques.....	39
10.3	Les fiches	43
10.4	Les propositions de parcours	46
11	LES AMENAGEMENTS DE BASSINS	48

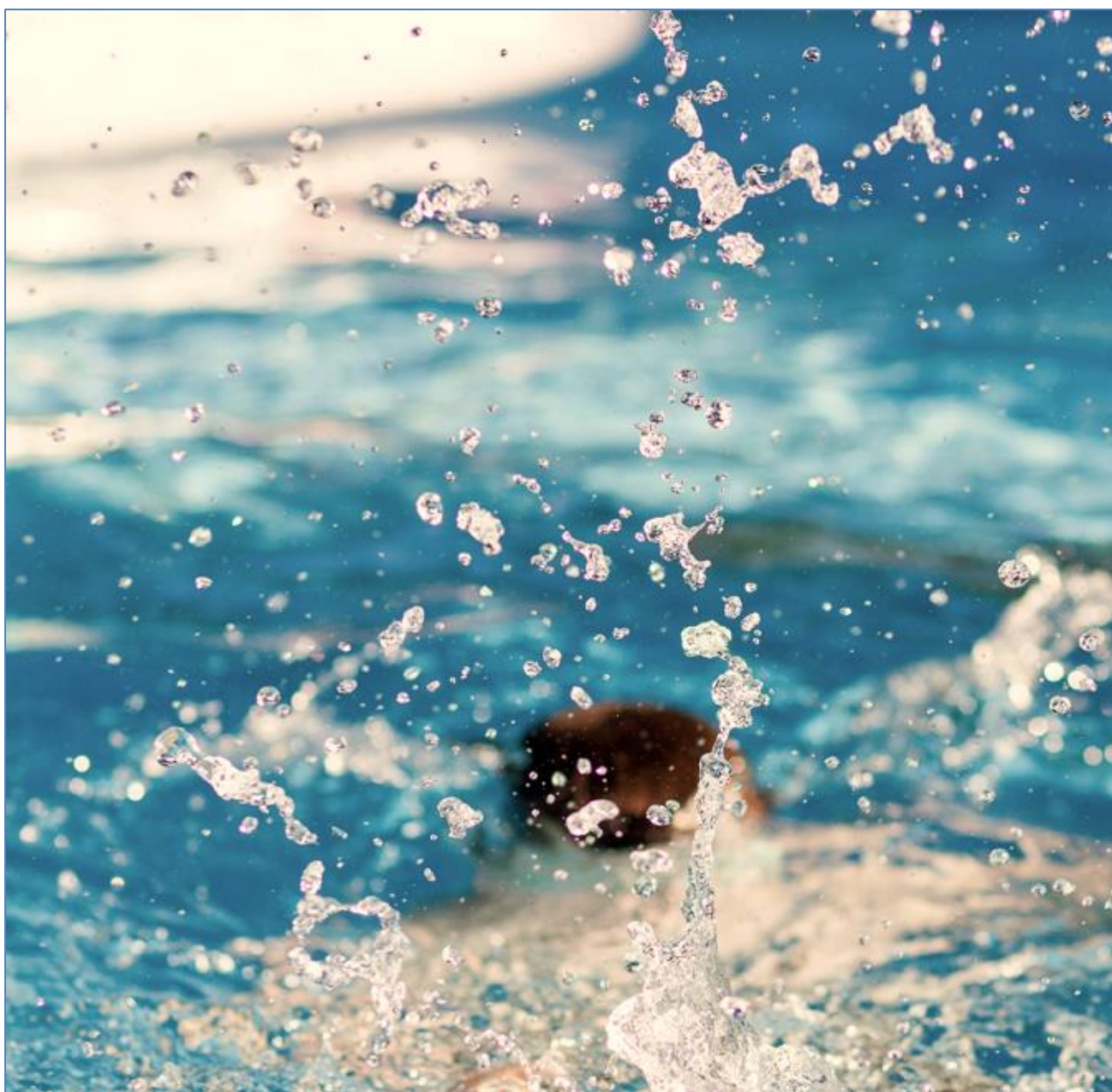


Photo de Lavi Perchik sur Unsplash



Introduction

Le projet de site de l'enseignement de la natation scolaire du premier degré représente pour les instances de l'Education Nationale et les gestionnaires de piscine un accord-cadre afin d'en concevoir la mise en œuvre.

Un projet pédagogique fédérateur pour répondre aux objectifs prioritaires :

- favoriser la participation d'un maximum d'élèves à la pratique de la natation ;
- contribuer à la validation de l'attestation du Savoir Nager en Sécurité ASNS (conformément à la note de service du [28 février 2022](#)).

Ce document est destiné à aider les professionnels de l'enseignement : BEESAN, ETAPS, BPJEPS AA et Professeurs des écoles.

Il est complété par des propositions de mises en œuvre.

1 LA PISCINE EST UN LIEU D'ÉDUCATION PHYSIQUE SCOLAIRE

La piscine doit pour tous les niveaux d'apprentissage constituer un lieu sécurisant, favorable aux acquisitions des élèves. Ainsi la piscine se présente comme :

- **un lieu sécurisant** : favorisant la conquête d'un domaine caractérisé par son action perceptive où l'enfant peut évoluer en toute sécurité affective et objective ;
- **un lieu des représentations** qui permettent les prises de distances de "terrien" par rapport au corps immergé, par rapport aux incertitudes du déplacement aquatique horizontal et un lieu, "moyen approprié" par chacun, de construction de nouveaux savoirs pour vouloir devenir nageur.
- **un lieu du plaisir sensori-moteur** : espace stimulant, attractif et rassurant, motivant les explorations du volume d'eau par le mouvement, invitant à la recherche d'efficacité et d'autonomie aquatique ;
- **un lieu du jeu symbolique**, où les élèves peuvent « faire comme... » dans des histoires de scaphandrier, de nageur, de crocodile à la poursuite de..., [« le fabuleux voyage de Lola »](#) (Revue EP&S) .

La démarche :

- Un parcours de formation à privilégier
- Un parcours d'apprentissage à respecter
- Un suivi jalonné des compétences
- Des modalités pédagogiques adaptées

Tout au long de la scolarité des élèves, l'apprentissage de la natation scolaire se fonde sur des repères de progressivité et des attendus de fin de cycle qui permettent de construire le parcours EPS de l'enfant nageur.

Ce cheminement éducatif demande à l'enseignant de :

- respecter les représentations psychologiques et les imaginaires des élèves pour les faire s'engager comme sujet actif dans ses apprentissages
- s'appuyer sur la richesse des situations d'interactions sociales entre élèves et avec les autres ressources humaines
- d'exploiter des aménagements élaborés conjointement par les enseignants et les MNS
- construire, en fonction des besoins et des rythmes des élèves, des situations didactiques qui ont du sens pour eux ;
- centrer les activités d'apprentissage sur des questions de résolution des problèmes essentiels pour devenir nageur
- prendre en compte les différents types de handicap (sensoriel, moteur, mental et psychique) et tous les besoins particuliers des élèves.

2 L'ENSEIGNEMENT ET LES ENSEIGNANTS

2.1 L'enseignement de la natation et la législation

L'enseignement de la natation pour les élèves a comme référence :

- les instructions et programmes de l'Éducation Nationale et plus spécifiquement les programmes d'EPS des



cycles 2 et 3

- complétés pour l'activité aquatique et la natation par la note de service du 28 février 2022 parue au [Bulletin officiel n° 9 du 3 mars 2022](#) sur les conditions de l'enseignement de la natation dans le 1er et 2nd degré

2.2 Des enseignants responsables des activités aquatiques et de la natation

Le volet pédagogique du projet d'enseignement est étayé par les connaissances indispensables des enseignants et éducateurs impliqués en partenariat à la piscine :

- une connaissance des stades du développement de l'enfant tout au long de sa scolarité ;
- une maîtrise experte des préceptes requis pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages et pour enseigner de manière différenciée selon les besoins ;
- un savoir didactique de la natation, des différentes formes d'activités aquatiques en piscine et des différents types de déplacements.

L'organisation pédagogique et la prise en charge des groupes d'élèves évoluent en fonction des besoins des élèves et se fait à l'appréciation de l'équipe (enseignant/ MNS).

3 LA NATATION SCOLAIRE ET LES PARTENARIATS

Le professeur des écoles est le responsable pédagogique de l'activité. Les modalités d'agrément pour la mise en œuvre des partenariats sont soumises à validation des services de la DSDEN.

3.1 Responsabilités des enseignants

La mission des professeurs est d'organiser leur enseignement et d'assurer la sécurité de tous les élèves.

L'enseignement de la natation scolaire est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou d'un autre professeur (remplaçant, échange de service...), y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des professeurs. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.

Les élèves en inclusion participent à l'activité aquatique dans leur classe de référence.

Les enseignants informeront de la présence d'élèves à besoins particuliers, en amont, auprès du ou des MNS. Dans le cadre de projets inter-degrés qui réunissent des élèves du premier et second degré, la norme d'encadrement la plus exigeante s'applique.

3.2 Responsabilité des intervenants professionnels

L'enseignement de certaines activités scolaires de l'EPS implique que le professeur des écoles titulaire de la classe (ou à défaut un autre professeur) s'organise en intégrant des intervenants extérieurs à son enseignement.

C'est le cas pour la natation, activité enseignée avec un encadrement renforcé. Des professionnels lui sont donc associés. Ils sont qualifiés (BEESAN ou BPJEPS AA ou Licence AGOAPS) et sont agréés annuellement par le Directeur Académique d'Indre-et-Loire quand ils ne sont pas détenteurs d'une carte professionnelle en cours de validité et sous réserve que le recyclage soit à jour.

Les intervenants agissent dans le respect du cadre défini par le présent projet, condition parmi d'autres de leur agrément.

Comme pour les professeurs, la responsabilité d'un intervenant professionnel apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève.

3.3 Les collaborations pour l'enseignement de la natation

L'enseignement de la natation scolaire implique dans la piscine des collaborations entre professionnels aux statuts différents.

La gestion et la programmation des fréquentations des scolaires dans les différents équipements incombent au conseiller pédagogique EPS de circonscription et/ou au référent du site. Celui-ci coordonne les relations

entre les écoles, les professeurs des écoles et les équipes de professionnels de la piscine.
 Dans la mesure du possible, chaque classe est programmée annuellement pour au moins un cycle d'apprentissage à la piscine. La mise en œuvre de ces cycles est préparée et gérée de manière cohérente et complémentaire du C2 au C3.

3.4 Les conditions matérielles d'accueil et organisation de la surveillance

L'enseignement des activités de natation doit obligatoirement être fait sous la surveillance d'un personnel qualifié exclusivement affecté à cette tâche (MNS ou BNSSA) et par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement. Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours.

Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

Cette surveillance est exercée en continuité, selon les normes en vigueur fixées par les législations nationales et les directives réglementaires du POSS de la piscine.

3.5 Les normes d'encadrement à respecter avant, pendant et après la séance

L'encadrement est un terme qui s'applique à chaque adulte prenant en charge les élèves du début à la fin de la séance. Selon le niveau de qualification et le statut, les degrés de responsabilités et les rôles de chacun peuvent être différents.

Pour les dispositifs et classes à faibles effectifs, le regroupement de classes sur des séances communes peut être envisagé en constituant un seul groupe-classe.

L'encadrement des élèves est assuré par le professeur responsable de la classe et des intervenants agréés, professionnels.

Le taux d'encadrement ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous.

Le taux d'encadrement ne tient pas compte de la présence d'un personnel qualifié et dédié à la surveillance.

	Taux d'encadrement par groupe-classe		
	d'élèves d'école maternelle	d'élèves d'école élémentaire	d'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

3.6 Les intervenants agréés pour l'enseignement de la natation :

- Les intervenants professionnels

Les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité sont réputés agréés par les services de l'éducation nationale. S'ils y sont autorisés par l'autorité académique, ils peuvent assister le professeur dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement entre le professeur des écoles et le MNS.

3.7 Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective

Les adultes bénévoles assurant l'accompagnement de la vie collective (transports, vestiaires, blocs de propreté, ...) mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale. Toutefois, **leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école.**



L'accompagnement des élèves dans les tâches matérielles est arrêté par le professeur des écoles en fonction de considérations éducatives. Leur présence ne doit pas interférer sur le bon déroulement de la séance. Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective n'entrent pas dans le taux d'encadrement. En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont toute leur place au cours des séances de natation si nécessaire, en référence au projet personnalisé de scolarisation. Leur rôle se limite à la prise en charge de l'élève en situation de handicap qu'ils accompagnent.

4 ASPECT FONCTIONNEL



Le bassin « d'apprentissage »



Le bassin « sportif »

Accueil Piscine	Contact transport C.C.T.V.I.	DSDEN37 -CIRCONSCRIPTION St Avertin
Benjamin THOUVIGNON (MNS) Directeur du complexe : 02 47 34 34 54 b.thouvignon@spadium.fr MNS (en surveillance et ou enseignement) : Mme Bénédicte METVIER M Jimmy DESCHAMPS M Benjamin THOUVIGNON	Virginie RAVISÉ Responsable Transport Aménagement et attractivité du territoire 02 47 34 29 00 transportscolaire@tourainevalleedelindre.fr	Aline LACHAISE CPC EPS 02 38 83 49 34 cpepsstav@ac-orleans-tours.fr

4.1 Priorités et niveaux des classes

Chaque école élémentaire de la CCTVI *Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre* est concernée par l'apprentissage de la natation scolaire. La priorité est mise sur les classes de cycle 2 (CP / CE1/ CE2) et les classes de CM1. Les classes de CM2 sont proposées en fonction des possibilités.

4.2 Planification

- L'année scolaire est divisée en 3 périodes entre septembre et juin pour des cycles de 8 à 10 séances.
- 1 ou 2 classes par créneau horaire, conformément au planning présenté en début d'année scolaire sont accueillies.
- Le temps dans l'eau est d'environ 40 minutes.

4.3 Encadrement

- Un MNS ou un BNSSA est réservé **exclusivement à la sécurité du bassin.**

- L'enseignant de la classe (ou son remplaçant)
 - Un ou deux MNS pour l'enseignement suivant l'effectif du groupe-classe. (Cf. taux d'encadrement)
 - Classe divisée en deux groupes : un groupe avec MNS, un groupe avec l'enseignant.
- L'affectation d'un groupe est décidée en concertation entre les MNS et l'enseignant. Le partenariat MNS / ENSEIGNANT doit être renforcé tout au long de l'apprentissage.

4.4 Transport des élèves

- Le transport pour toutes les classes est organisé et financé par la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.
- Le stationnement des autocars se fait devant la piscine.

4.5 Tenue vestimentaire

- Les élèves et les personnes autorisées accompagnant dans l'eau (AESH par exemple) doivent être en maillot de bain. Les shorts de bain sont interdits.
- Les enseignants doivent être en maillot de bain et/ou short.
- Le port du bonnet de bain est vivement conseillé pour des raisons d'hygiène



4.6 Communication

- Une Information aux familles doit être faite obligatoirement par l'enseignant sur les conditions précises selon laquelle l'activité est organisée, sur les objectifs visés par l'institution scolaire et sur les conditions d'hygiène alimentaire, d'hygiène corporelle et de santé de leurs enfants pour aller à la piscine ainsi que sur la tenue vestimentaire.
- Le responsable de la piscine informera les directeurs d'école de l'absence d'un maître-nageur ou de l'indisponibilité de la piscine dès que possible ainsi que la CCTVI pour annuler le transporteur. De même, en cas d'absence d'un enseignant, il appartient aux directeurs d'école d'informer, dans les meilleurs délais, le responsable de la piscine et la CCTVI pour annuler le transporteur. Le conseiller pédagogique EPS doit être également averti par courriel.
- La situation particulière de certains élèves doit être portée à la connaissance des MNS afin d'assurer au mieux les enseignements et la sécurité.

4.7 Assiduité

La natation scolaire est un enseignement obligatoire et fait partie des programmes EPS. Toute absence ponctuelle d'un élève doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale qui précise les adaptations possibles. Si les aménagements semblent impossibles, les élèves dispensés ou malades restent à l'école, dans la mesure du possible.

4.8 Rôles et responsabilités des acteurs

- L'enseignant a la responsabilité de définir son projet de classe et d'en assurer la mise en œuvre dans le respect des dispositions réglementaires.
- Pour cela, il doit :
- S'assurer de l'effectif de la classe, de la conformité de l'organisation de la séance au regard du projet
 - Connaître le rôle de chacun ainsi que les contenus d'enseignement de la séance préparée
 - Ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité et d'hygiène

- Participer à la mise en place des activités, au déroulement de la séance notamment en prenant en charge un groupe d'élèves
- Signaler au personnel de surveillance le départ de tous les élèves pour le vestiaire

Pour permettre la continuité de l'enseignement, chaque enseignant doit laisser dans sa classe l'organisation et la préparation de l'activité en cas d'absence. (Liste d'élèves, groupes...)

- Le Professionnel qualifié et agréé chargé de l'enseignement assiste le professeur des écoles dans l'encadrement des élèves et l'enseignement, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves. Pour cela, il doit :
 - Participer à l'élaboration du projet, à son suivi et à son évaluation
 - Assurer le déroulement de la séance suivant l'organisation définie en concertation et mentionnée dans le projet de l'enseignant
 - Procéder à la régulation, en fin de séance, en fin de module d'apprentissage
- Le personnel chargé de la surveillance (MNS ou BNSSA) doit :
 - Assurer exclusivement cette tâche, intervenir en cas de besoin
 - Ajourner et interrompre la séance en cas de non-respect des conditions sécurité et/ou d'hygiène
 - Vérifier les entrées et sorties de l'eau, interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation
- Les accompagnateurs de vie collective doivent :
 - Assurer la sécurité des élèves appelés à se déplacer en cours de séance dans les sanitaires
 - Surveiller et aider à l'autonomie des élèves dans les vestiaires
 - Pendant l'activité, les accompagnateurs restent dans le hall d'accueil de la piscine.
 - Les accompagnateurs ne sont pas au bord des bassins ni dans l'eau.
 - Le nombre d'accompagnateurs est limité à 2 par classe et si la place dans le bus le permet.

4.9 Mise en œuvre de la sécurité

Chaque membre de l'équipe pédagogique participe activement à la sécurité tout au long du déroulement des séances :

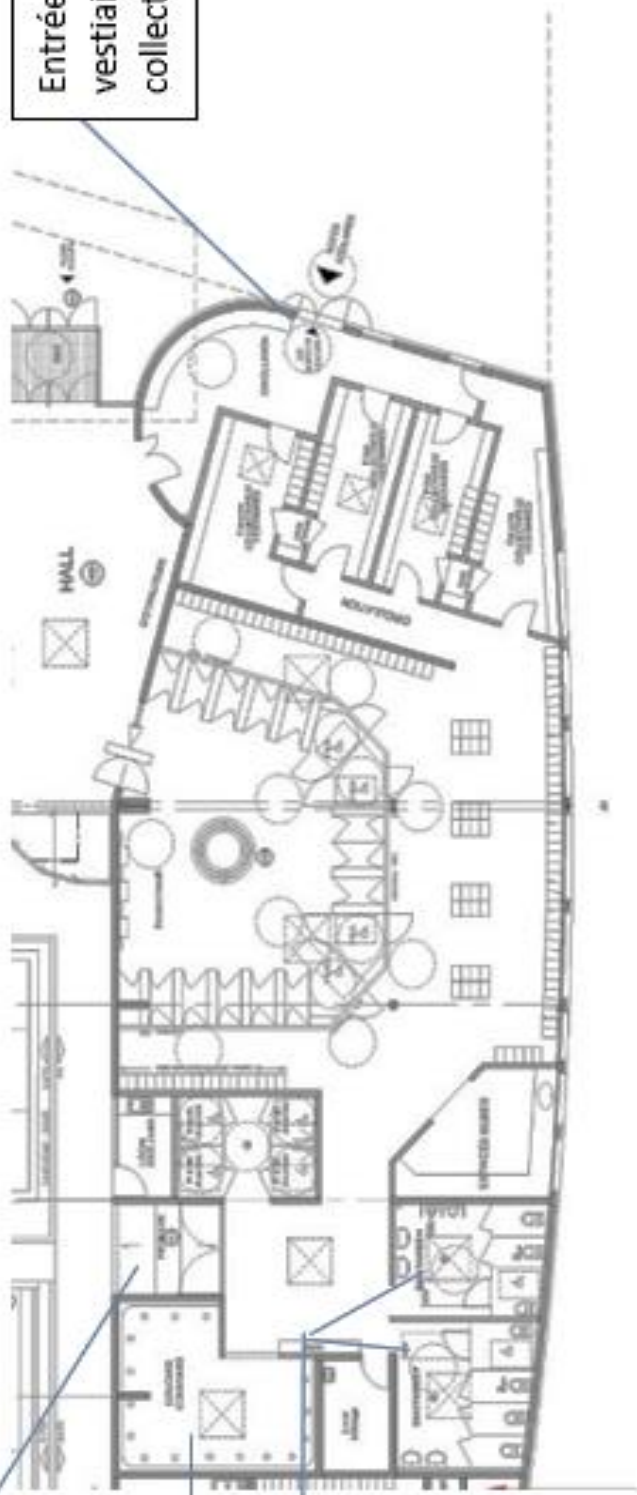
- La vigilance doit être accrue lors du passage aux douches pour éviter tout accès au bassin sans surveillance.
- L'entrée des élèves sur la plage du bassin, ainsi que la sortie doivent être encadrées par les adultes.
- L'entrée dans l'eau ne peut s'effectuer qu'avec la présence d'un MNS.
- L'enseignant n'autorise l'entrée dans l'eau aux élèves qui lui sont confiés que lorsque la zone de travail est libérée par le groupe précédent, au cours des rotations durant un même créneau.
- Tout signal (d'alerte ou de fin de séance) doit provoquer la remontée immédiate des élèves et leur comptage par l'enseignant.
- Il est indispensable de compter les élèves au départ de l'école, à l'entrée sur la plage, après le signal de fin d'activité, à la montée dans le bus.

Entrée sur les bassins

Zones des douches

WC filles et garçons

Entrée vestiaires collectifs



5 ASPECT PEDAGOGIQUE

5.1 Matériels pédagogiques sur la piscine

Le matériel se situe dans divers endroits du centre aquatique.

S'il n'est pas déjà mis à disposition au bord du bassin, il se trouve dans le local matériel. Il peut être demandé à un MNS en amont de la séance.

- Matériels à disposition



Objectif : Immersion.

Balles ping pong avec poisson

Nourrir le poisson au fond de l'eau en mettant les balles de ping pong dans chaque trou du poisson, l'objectif et de le faire remonter à la surface de l'eau.

Balles de ping pong

Déplacer la balle en faisant des bulles dans l'eau avec sa bouche.



Objectif : flottaison et/ou déplacement.

Frites

Acquérir une flottaison dorsale et ventrale en positionnant la ou les frites sous les bras.



Objectif : Immersion

Tapis à trous

Installer les tapis au bord du bassin

Travailler l'immersion en faisant passer l'enfant à l'intérieur des ouvertures

Objectif : Immersion

Cerceaux lestés

Mettre le cerceau au fond du bassin, faire passer l'enfant à l'intérieur.

Variable pédagogique : Les installer sur la perche sur 2 niveaux





Panier à divers matériel (planche, anneaux, pull buoy)

Anneaux -> objectif : Le mettre au fond de l'eau, l'enfant doit réussir à aller le chercher avec la main

Planches -> objectif : Travailler l'alignement du corps en mettant la planche loin devant et travailler ainsi les battements de jambes sur le ventre. Sur le dos mettre la planche bras tendu sur les jambes pour travailler l'alignement et faire éviter que les genoux ne sortent pas trop de l'eau.

Pull Buoy -> objectif : Travailler seulement les bras en bloquant les jambes avec le pull. (Le mettre entre les cuisses)



Objectif : Entrée dans l'eau.

Toboggan rouge

A utiliser sur le dos comme sur le ventre.

A utiliser dans le petit bassin.



Objectif : Equilibre

Ponceau (Tapis flottant)

S'en servir pour les ateliers en fin de cycle.



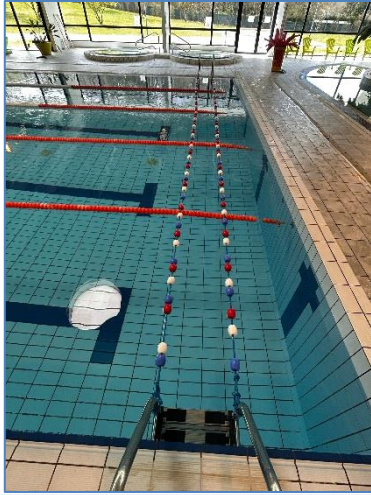
Objectif : Immersion ou Entrée dans l'eau

Divers Tapis flottant

Immersion -> Installer le tapis sur le bord et travailler l'immersion en faisant passer l'enfant dessous

Entrée dans l'eau -> Mettre le tapis au bord, s'en servir pour faire des bascules arrière, bascules avant.



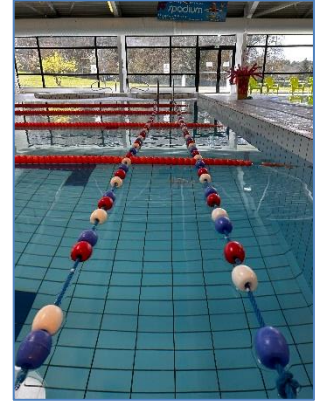


Objectif : Perte d'appui plantaire

Pont de singe

Faire entrer les enfants un par un dans la ligne. Les objectifs sont :

- De se déplacer en tenant les cordes de chaque côté.
 - De se déplacer en s'allongeant progressivement, en incluant les battements de jambes et la tête dans l'eau.
- Plus l'enfant sera à l'aise plus il s'allongera et lâchera les cordes pour avancer.

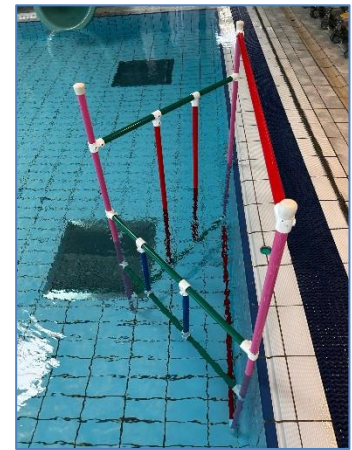


Objectif : Immersion

Cage Petit Bain

Tenir les barreaux et arriver à descendre au fond du bassin.

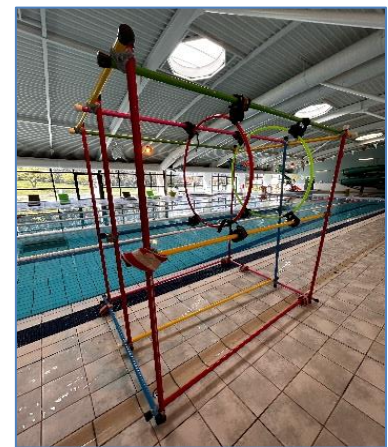
Il y a différents niveaux suivant le placement des ouvertures.



Objectif : Immersion

Cage Grand Bain

- Mettre les cerceaux au fond
- Mettre les cerceaux vers le haut.
- S'aider des barreaux pour descendre au fond du bassin.
- Parvenir à passer à l'intérieur des cerceaux au fond ou vers le haut



Pour entrer dans l'eau	Pour s'équilibrer et se déplacer	Pour s'immerger
<ul style="list-style-type: none"> - toboggans - tapis 	<ul style="list-style-type: none"> - tapis - brassards - planches - frites - ballons - lignes d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - perches - cages - objets lestés



6 LES CYCLES D'APPRENTISSAGES

Le cycle 1 est le cycle des apprentissages premiers. Les moyennes et grandes sections permettent de se familiariser avec le milieu aquatique, dans le cadre des préventions des noyades et du développement de l'aisance aquatique :

« Agir, s'exprimer et comprendre au travers de l'activité physique » :

Dans un espace aménagé propice à l'exploration, l'élève s'engage dans l'activité, éprouve, exprime son ressenti et comprend par l'action et le langage les principes d'organisation de l'action.

Le cycle 2 est le cycle des apprentissages fondamentaux. Le CP, CE1 et le CE2 installent l'apprentissage.

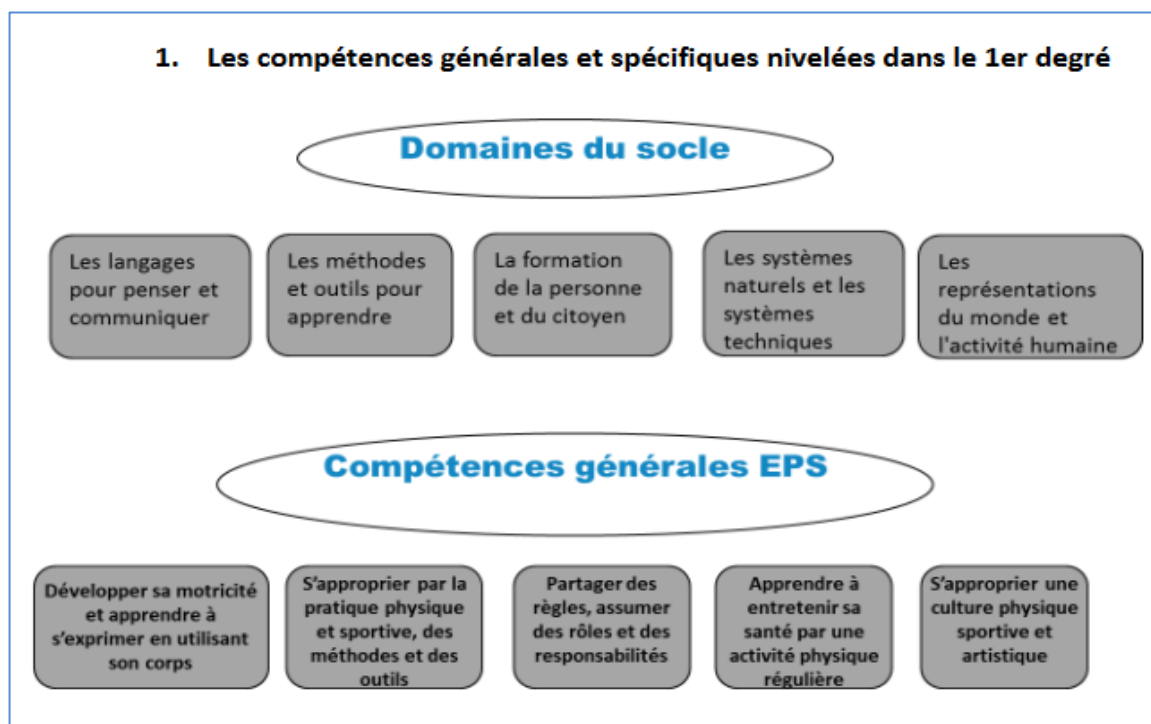
« Agir et réfléchir pour réussir et comprendre » :

L'activité de l'élève implique une analyse de l'action réalisée en situation. Selon ce modèle "l'enfant fait et analyse son action".

Le cycle 3 est le cycle de consolidation : le CM1, le CM2 et la 6ème confortent l'apprentissage, assurent la continuité avec le collège et valident le savoir nager en sécurité.

« Prévoir pour anticiper et agir pour vérifier et déduire » :

L'élève qui possède des savoirs issus du cycle 2, devient capable de les mobiliser pour les compléter et les diversifier ou les préciser au cycle 3.



6.1 Cycle 2 :

Domaine 1 « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques »

« L'EPS permet de mettre en relation l'espace vécu et l'espace représenté »

« La familiarisation avec un lexique approprié et précis permet la lecture, l'exploitation et la communication de résultats, à partir de représentation variée d'objets de phénomènes et d'expériences simples. »

- Les Attendus de fin de Cycle 2 dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés »
- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices
- S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements

- Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes
- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles essentielles de sécurité qui s'appliquent
- Connaître une situation à risque.

➤ Les Repères de progressivité

En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

6.2 Cycle 3 :

Domaine 1 « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques »

« L'EPS permet de donner un sens concret aux données mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse »

« Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps »

« L'EPS apprend aux élèves à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux »

Domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen »

« L'EPS permet tout particulièrement de travailler sur le respect, sur le refus des discriminations, et l'application des principes de l'égalité fille-garçon »

Domaine 4 « Les systèmes naturels et les systèmes techniques »

« En EPS, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques)

Domaine 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine »

« En EPS, les élèves se construisent une culture sportive »

➤ Les attendus de fin de Cycle 3 dans le champ d'apprentissage « Produire une performance maximale, mesurable à une échéance donnée. »

Dans la continuité du cycle 2, savoir nager en sécurité reste une priorité.

- Appliquer des principes simples pour améliorer la performance
- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus loin
- Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau
- Prendre des repères extérieurs et sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort
- Utiliser des outils de mesure simple pour évaluer sa performance
- Mesurer et quantifier les performances, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques
- Assumer les rôles de chronométreurs et d'observateurs.

➤ Les repères de progressivité

Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.



Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.

Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

➤ Les attendus de fin de Cycle 3 dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés. »

- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité
- Tenir compte du milieu et de ses évolutions
- Gérer son effort pour revenir au point de départ
- Aider l'autre
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
- Valider l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS) conformément à la note du 28 février 2022.

➤ Les repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.

La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré.

7 LES ATTESTATIONS

7.1 L'Aisance aquatique : repères et paliers d'acquisitions

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	2) Sortir seul de l'eau
	S'immerger	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger de plus en plus longtemps	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes




















<p>Palier 2 :</p> <p>Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau,</p>	<p>Accepter l'action de l'eau sur son corps</p>	<p>5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)</p> <p>Enchaînement</p>
<p>à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.</p>	<p>Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau</p>	<p>6) Puis se laisser remonter passivement</p> <p>A partir d'un saut :</p> <p>7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)</p> <p>Enchaînement</p> <p>8) Puis se laisser remonter passivement</p>
<p>Palier 3 :</p> <p>Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.</p>	<p>Accepter le déséquilibre et le changement de direction</p> <p>Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons</p>	<p>9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos</p> <p>Enchaînement</p> <p>10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur</p> <p>11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes</p> <p>12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires</p> <p>13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager</p> <hr/> <p>14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide</p>



Nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement d'éducation physique et sportive. L'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aïssance aquatique. Elle vise particulièrement les enfants de moins de 7 ans mais concerne plus largement tout élève non-nageur, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité. Il s'agit ici de repères d'acquisition pour situer les élèves en grande profondeur et sans matériel de flottaison.

Définition de l'aïssance aquatique : première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique.

Paliers	1 Entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul de l'eau.				2 Sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.				3 Entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface, regagner le bord et sortir seul.					
														
Continuum d'acquisitions	Entrer seul dans l'eau.	Sortir seul de l'eau.	Se déplacer avec les épaules immergées.	Immerger complètement la tête.	Toucher le fond avec les pieds,	Puis se laisser remonter passivement.	A partir d'un saut, toucher le fond avec les pieds,	Puis se laisser remonter passivement.	Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos,	Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur.	S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras.	S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps.	Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager.	Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide.
														
Commentaires	Pendant plusieurs secondes.				Profondeur taille avec le bras levé.	À enchaîner avec l'entrée.	Profondeur minimum taille avec le bras levé.	À enchaîner avec l'entrée.	À enchaîner avec l'entrée.					
	Avoir une intention.	Comprendre qu'on peut se mettre en sécurité.	Mieux éprouver la flottaison.	Apprendre le blocage des voies respiratoires (apnées courtes).	Éprouver la difficulté à descendre (poumons gonflés). Vaincre la peur de rester au fond.	Éprouver la portance de l'eau. Garder les poumons gonflés.	Se rendre indéformable pour aller en profondeur. Garder les poumons gonflés.	Garder les poumons gonflés.	Avoir une intention de déplacement. Accepter la remontée passive.	Jouer avec les orientations. Parcevoir déséquilibre l'espace aquatique.	Jouer avec les équilibres.	Jouer avec les équilibres. Descaler son centre de gravité pour flotter.	Se rendre indéformable pour éprouver la glisse.	Gagner de l'autonomie dans l'eau. Se propulser essentiellement par les bras.

Document proposé par l'équipe EPS de l'Allier

1 Mars 2022

7.2 Test Pass-nautique (ex aïssance aquatique)

Conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport, le test de Pass-nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du même code.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle.

Ce test permet de s'assurer que le jeune est apte à (article A. 322-3-2 du Code du sport) :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

La réussite au test est certifiée conformément aux dispositions du II de l'article A. 322-3-2 du Code du sport ou de l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles.

Pass-nautique (Test)

(voile, canoë-kayak, aviron, ...)








En application de l'arrêté du 25 avril 2012 modifié par l'arrêté du 28 février 2022

Le test Pass-nautique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses missions.

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

effectuer un saut dans l'eau	réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes	réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes	nager sur le ventre pendant vingt mètres	franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
				

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.
La réussite au test est certifiée.

7.3 L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles **et** un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

Descriptif du parcours

Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.

Précisions : La hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ.

Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

Capacités	Indications pour l'évaluation
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplage vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.
Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplage en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.



L'attestation du « savoir-nager » en sécurité reconnaît la compétence d'un jeune à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Il doit être distingué des activités proprement dites de natation fixées par les programmes d'enseignement. Son acquisition doit être envisagée dès que possible au cycle 3 (classes de CM1, CM2 et sixième). Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école. Le parcours doit être réalisé en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes. L'exigence n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.

PARCOURS DE COMPETENCES

50 m de distance composé de 16 tâches à réaliser en continu, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans aide à la flottaison.

Chute arrière du bord de la piscine	Déplacement sur 3,5 m	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle	Déplacement sur le ventre sur 20 m au cours duquel on intègre un surplace vertical de 15 secondes au signal sonore	Demi-tour et passage d'une position ventrale à une position dorsale	Déplacement sur le dos sur 20 m dans lequel on intègre au signal sonore un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes puis passage en ventral avant l'immersion	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Déplacement sur 3,5 m	Enclage à un élément fixe et stable

PRÉCONISATIONS pour la mise en œuvre du test

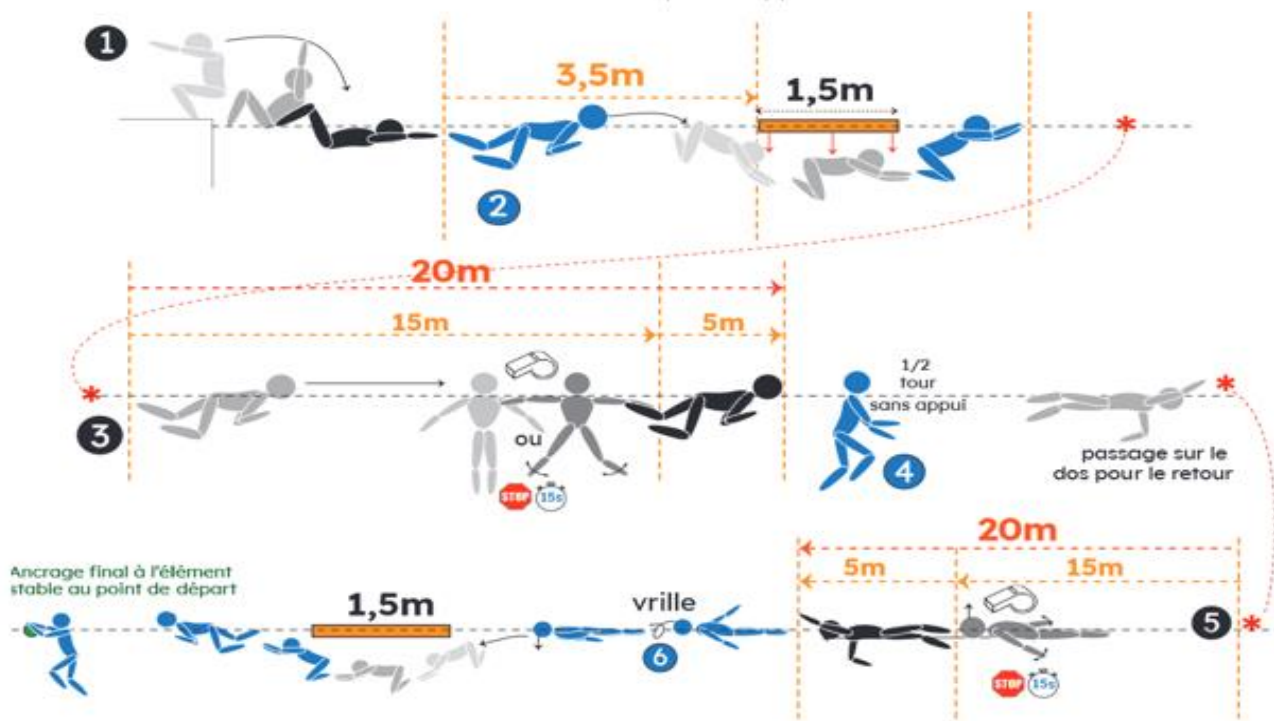
Parcours à réaliser si possible sur une largeur équivalente à deux lignes d'eau et éloigné du bord.

0 m	3,5 m	5 m	25 m	45 m	46,5 m	50 m		
L'entrée se fait depuis le bord du bassin au niveau de l'eau en laissant tomber derrière.	Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.	L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel) et sécuritaire sur une largeur de ligne d'eau.	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre ventral. Un repère sonore indiquera le moment du surplace vertical effectué la tête hors de l'eau, le corps orienté de manière verticale (actions possibles des bras et des jambes).	Demi-tour sans reprise d'appuis et passage du ventre sur le dos (passage ventre dos possible directement).	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre dorsal. Un repère sonore indiquera le moment du surplace horizontal qui se fera avec une tolérance de flottaison et de mouvement. Nouveau passage du dos sur le ventre au signal de l'adulte.	L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel) et sécuritaire sur une largeur de ligne d'eau.	Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.	Arrêt et fixation dans l'eau sur un élément sécurisant et sécurisé.

Document proposé par l'équipe EPS de l'Allier

1 Mars 2022

Savoir Nager en sécurité : Test effectué en grande profondeur (1,80m) sans contrainte temporelle, sans aide à la flottaison ni reprise d'appuis.



Retrouvez les visuels sur le lien de [l'équipe EPS de l'Allier](#)

Des vidéos Eduscol – « descriptif du test » [Grille des observables du savoir Nager.](#)

7.4 Des apprentissages fondamentaux en Cycle 2

La construction des apprentissages est l'enjeu central de ce cycle.

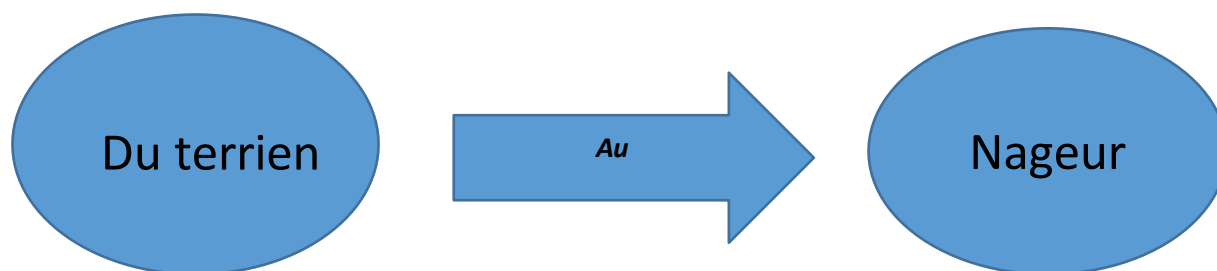
Voici un exemple de test cycle 2 pouvant constituer une évaluation au cours du cycle 2 à compléter avec le pass-nautique avec ou sans brassière.

Test Cycle 2				
Entrée dans l'eau	Équilibre	Déplacement	Immers°	Pass Nautique
Chute arrière sans aide	Flottaison sur le dos 5" puis sur le ventre 5"	Se déplacer 20 mètres sur le ventre	Franchir une ligne d'eau ou passer sous un objet flottant	Parcours avec enchaînement d'actions: <ul style="list-style-type: none"> • effectuer un saut dans l'eau; • réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes; • réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ; • nager sur le ventre pendant vingt mètres ; • franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.]

8 RESSOURCES PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES



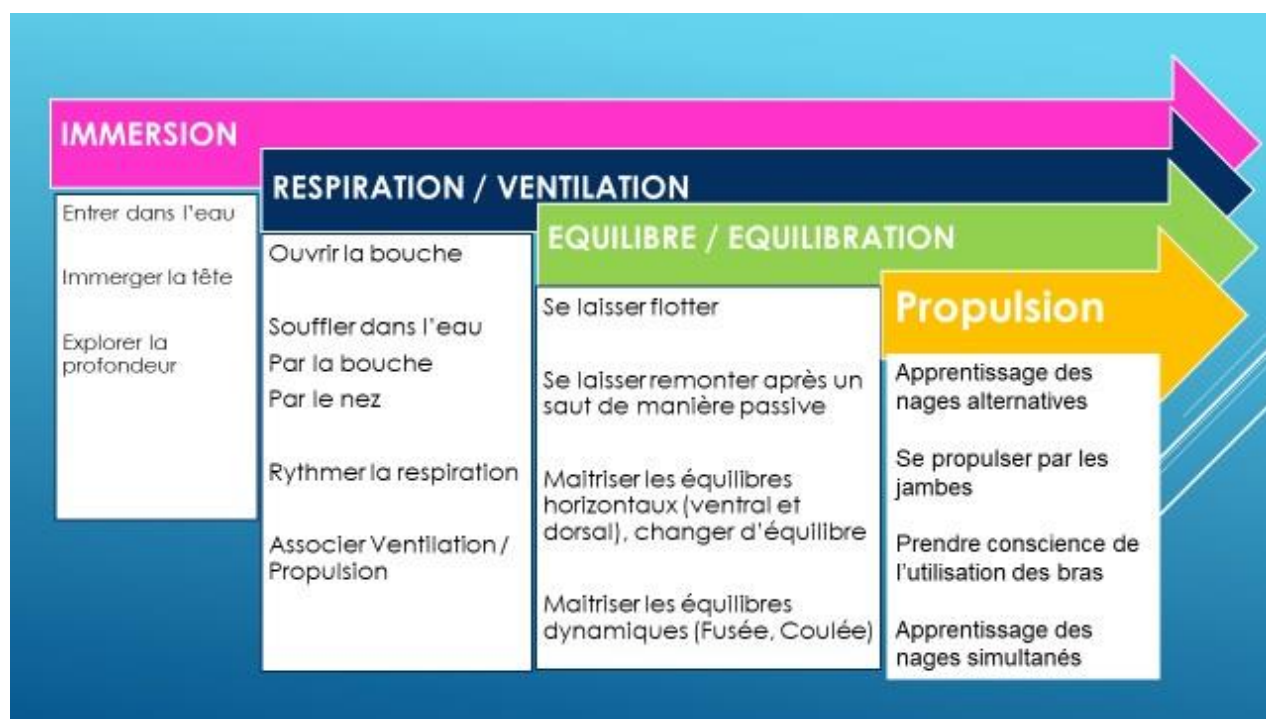
8.1 Les réflexes du terrien vers les attitudes du nageur



Position verticale Regard horizontal Appuis plantaires	<i>Equilibre</i> 	Position horizontale Regard vertical Portance de l'eau
Jambes Déplacement dans le sens du regard	<i>Propulsion</i> 	Bras (+ jambes) Déplacement perpendiculaire au regard
Réflexe Inspiration passive Expiration passive	<i>Respiration</i> 	Maîtrisée Inspiration passive, aérienne et brève Expiration active, aquatique et prolongée
Construction de la 3D dans les modifications des repères des terriens	<i>Immersion</i> 	L'eau « porte » le corps Découvrir la profondeur du bassin, remontée passive et s'éprouver dans toutes positions : vrille, bascule en avant-arrière...



8.2 Les fondamentaux de la natation scolaire



8.3 Organisation de la séance

Les MNS préconisent d'avoir les élèves sur le cycle complet afin d'avoir un meilleur suivi.



8.4 Progressivité des apprentissages cycle 2 et cycle 3

PROGRESSIVITE DES APPRENTISSAGES AU CYCLE 2

Fiche guide pour déterminer les objectifs d'apprentissage

De l'Aisance Aquatique

vers

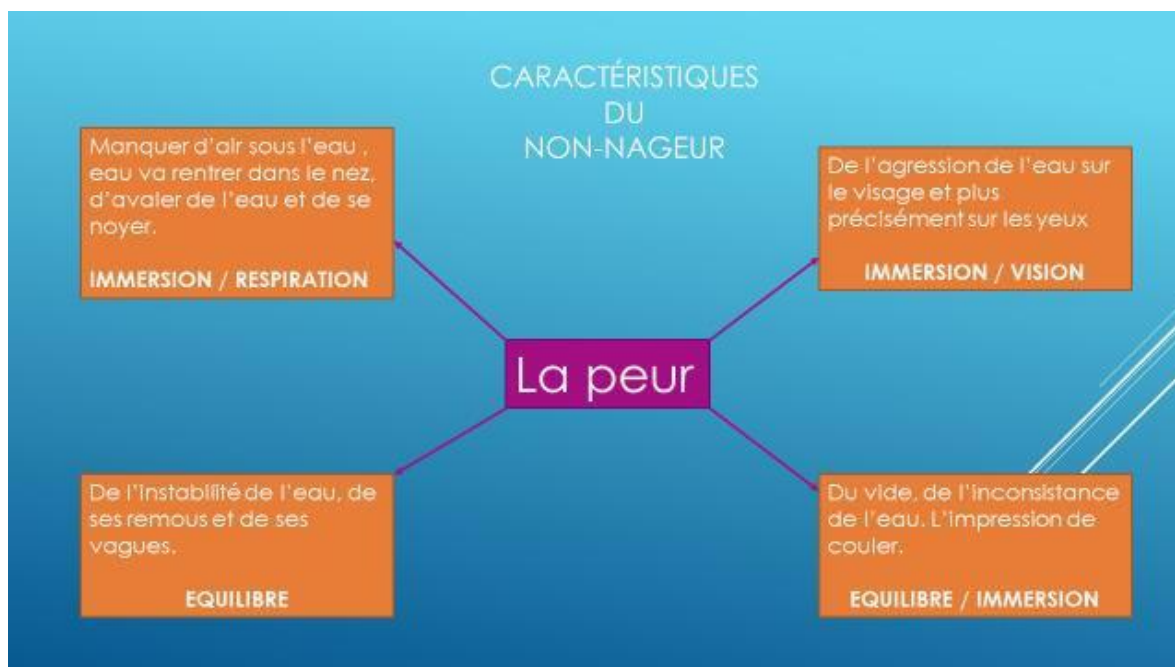
le Pass-nautique sans brassière

Locomotion	<p>Se déplacer en surface :</p> <p>Se propulser à l'aide de supports fixes ou mobiles (cordages, barres, planches, frites...) grâce à l'action des mains (traction) et des jambes (battements naturels)</p> <p>Se déplacer sur quelques mètres (de 3 à 5 m) sans matériel.</p>	<p>Se déplacer en surface et en profondeur :</p> <p>Se propulser à l'aide des bras et des jambes, sans matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le ventre (en surface et en profondeur) - Sur le dos (en surface) <p>Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans matériel et sans appui en grande profondeur.</p>
Immersion	<p>Entrer dans l'eau, sans aide, du bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descendre, glisser, sauter, se laisser tomber... en prenant différentes positions avec son corps : boule, corps tendu, assis, à genoux... <p>Pour aller recupérer un objet flottant (de plus en plus loin)</p> <p>S'immerger pour réaliser des actions simples :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, toucher le fond, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En touchant le fond avec différentes parties de son corps (pieds, genoux, fesses, mains) - En allant chercher un ou plusieurs objets lestés. - En remontant passivement ou avec des mouvements 	<p>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un toboggan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En orientant le corps différemment (avant, arrière, latéralement.) - Par-dessus un obstacle éloigné ou élevé. <p>Pour aller recupérer un objet immergé (de plus en plus profond)</p> <p>S'immerger pour enchaîner des actions plus complexes :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, se déplacer, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En variant les modalités d'entrée : pieds ou tête en premier - En augmentant la durée de l'immersion : parcours plus longs, déplacements obliques et/ou horizontaux, plusieurs objets à remonter... - En remontant passivement
Ventilation	<p>Immerger la tête pour vivre des apnées courtes</p> <p>Pour passer sous un obstacle flottant en surface (ligne d'eau, perche, cerceau, ...)</p>	<p>Maîtriser l'apnée et l'expiration courte en immersion</p> <ul style="list-style-type: none"> - En réalisant des actions variées au fond (s'asseoir, s'allonger, ...) - Dans des situations qui proposent la prise de repères visuels et une augmentation de la durée d'immersion : ramasser des objets de couleur, passer dans un « tunnel » de cerceaux lestés.
Equilibration	<p>S'équilibrer dans des positions variées :</p> <p>Ventrale, dorsale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En trouvant des appuis variés avec les bras et les jambes, - Pour tenir la position jusqu'à 5 secondes 	<p>S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale</p> <ul style="list-style-type: none"> - En position horizontale (étoile de mer, méduse...) - Sans aucun support <p>Pour tenir la position au moins 5 secondes</p> <p>Réaliser une glissée ventrale :</p> <p>« Prendre place dos au mur, un pied au fond, l'autre sur la paroi verticale</p> <p>Casser le buste et immerger le visage, bras allongés devant, Pousser sur le mur : extension des jambes.</p> <p>Conserver l'équilibre pendant la glissée »</p> <p>Revenir seul au bord</p>

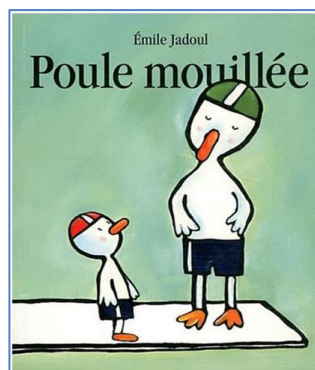
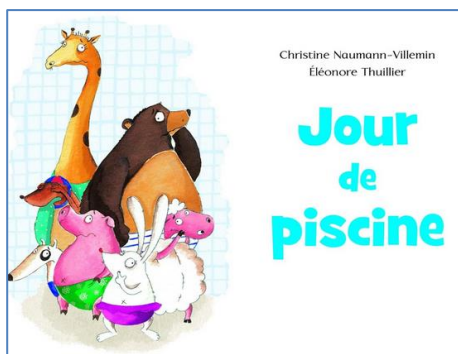
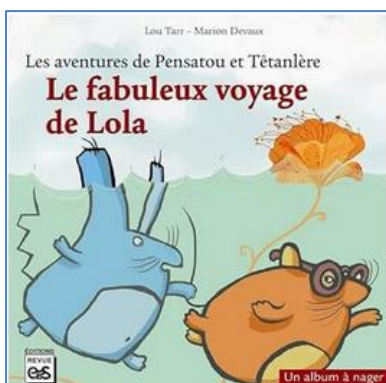
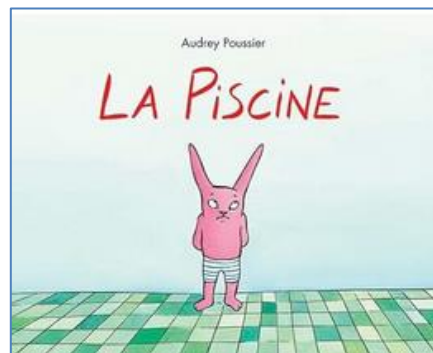
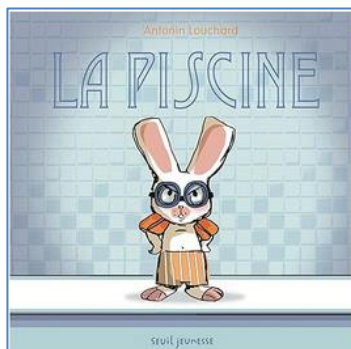
PROGRESSIVITE DES APPRENTISSAGES AU CYCLE 3
Fiche guide pour déterminer les objectifs d'apprentissage
Du Pass-nautique sans brassière vers l'ASNS

LOCOMOTION	<p>Se déplacer en surface sur le ventre et sur le dos en variant le sens et le rythme des poussées (avec ou sans aide à la flottaison) pour avancer, reculer, zigzaguer, glisser.</p> <p>Se déplacer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'action alternative des bras - L'action simultanée des bras - Avec des battements de jambes - Avec des actions simultanées de jambes (ondulation, ciseau) 	<p>Se déplacer en nageant sans interrompre les actions des bras et des jambes pour respirer.</p> <p>Se déplacer en plaçant la respiration. (Inspiration sur temps fort des bras)</p> <p>Se déplacer selon plusieurs types de nage (en dos crawlé, en crawl, en brasse...)</p> <p>En coordonnant respiration et mouvements des bras et jambes sur une cinquantaine de mètres.</p> <p>Effectuer des déplacements en recherchant l'efficacité du mouvement.</p>
IMMERSION	<p>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un tapis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour aller recupérer un objet immergé (de plus en plus loin et de plus en plus profond) - En ajoutant une action (attraper un ballon...) - En variant les positions du corps <p>S'immerger</p> <ul style="list-style-type: none"> - en augmentant la durée de l'immersion (parcours plus long, plusieurs objets à remonter) - en réalisant des parcours subaquatiques : entrer dans l'eau/ aller au fond/ s'orienter à travers des cerceaux immergés, ramasser des objets lestés et les remonter sur le bord ou sur un support flottant. 	<p>Entrer dans l'eau en chute arrière pour enchaîner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une coulée ventrale sur 3,5 m. - Un déplacement sur le ventre et sur le dos - Un parcours sous-marin - Des temps de surplace variés <p>S'immerger en réalisant un plongeon canard (à partir de la surface, entrer dans l'eau par bascule de la tête) et descendre à 1m50 pour passer sous un objet flottant.</p> <p>S'immerger</p> <p>En réalisant des parcours avec des changements de direction, avec des changements de profondeur (repères visuels)</p>
VENTILATION	<p>S'immerger</p> <p>Dans des situations qui favorisent une succession d'immersion</p> <ul style="list-style-type: none"> - en surface (inspiration courte et expiration prolongée) et l'horizontalité du corps. (Parcours composé de frites, d'échelles flottantes, de tapis évidés, de cerceaux flottants...) 	<p>Se déplacer</p> <p>Sur une longueur de 20m au moins en nage dorsale et sur une longueur de 20m au moins en nage ventrale en coordonnant respiration et propulsion</p>
EQUILIBRATION	<p>S'équilibrer en position horizontale dans des positions variées (étoiles de mer, méduse...) et les tenir au moins 10 secondes.</p> <p>Passer sur le dos puis sur le ventre en se retournant de différentes façons (roulade avant, arrière, demi- tour sur soi- même...)</p>	<p>S'équilibrer</p> <ul style="list-style-type: none"> - en maintenant une position verticale pendant 15 secondes, tête hors de l'eau. - en maintenant une position dorsale pendant 15 secondes. <p>Enchaîner plusieurs types d'équilibre (ventral, dorsal, roulade...)</p>

Peur de l'élève : Il est nécessaire de prendre le temps d'un travail préparatoire en classe pour définir les appréhensions, si elles existent, et permettre à l'élève de se projeter vers l'univers de la piscine.



La littérature de jeunesse est un appui et un levier fondamental pour la verbalisation et libérer la parole de l'enfant. (Exemples non exhaustifs)



9 MODALITE DE MISE EN ŒUVRE DES APPRENTISSAGES

9.1 Les principes

- Le temps dans l'eau et le temps moteur dans l'eau sont privilégiés.
- Les objectifs de séance sont présentés en classe en amont de la séance à la piscine.
- L'auto évaluation se travaille en classe.
- L'évaluation **se fait au fil des séances** et s'appuie sur des observations fines des différents adultes: principe de co-évaluation (regard croisé sur les réussites des élèves)
- Les expériences et jeux énoncés ne sont que des propositions.

En fonction de l'enseignant, du niveau de la classe et des compétences de chaque élève, certaines activités pourront être réalisées sur une seule séance ou prolongées sur 2 séances.

9.2 L'évaluation

L'évaluation **en continu** permet aux enseignants de mieux adapter leurs propositions d'enseignement et de suivre les cohortes des élèves et leurs progrès.

Évaluer, c'est :

- Valoriser les progrès d'un élève en regard d'un apprentissage à construire ;
- Renseigner pour ajuster des objectifs visés, partiellement atteints, par rapport à un ensemble d'objectifs à atteindre.

Les ressources Eduscol Cycle 3 proposent des repères d'évaluation.

Savoir nager : des repères d'évaluation C3

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/9/RA16_C3_EPS_CA2_nag_rep_eval_N.D_630369.pdf

Pour le cycle 3, elle se définit selon quatre niveaux de maîtrise : non atteint, partiellement atteint, atteint, dépassé.

A l'école, l'évaluation est certificative :

- Pour la validation du Pass-Nautique, à partir de la GS et/ou au cours du cycle 2 et 3 pour autoriser des élèves à pratiquer une activité nautique (canoë, kayak ou voile)
- Pour la validation de l'attestation du « Savoir Nager en sécurité » (ASNS) au cours du cycle 3.

L'évaluation peut prendre diverses formes durant le cycle d'enseignement :

- En début de séquence d'apprentissage : **une évaluation diagnostique**

Les enseignants définissent les compétences des élèves et les obstacles à dépasser.

- En cours d'apprentissage : **une évaluation formative**

Cette évaluation a pour finalité de mesurer les difficultés qui demeurent en cours d'apprentissage en vue de proposer des stratégies qui permettent de mieux progresser.

- Une évaluation formatrice des élèves :

Les élèves ont à leur disposition un document d'évaluation et de suivi nommé « Mon livret de nageur ».

Ce livret tenu par les élèves eux-mêmes permet d'identifier du point de vue de l'apprenant les progrès sur l'ensemble de la scolarité du 1er degré. Il est garant d'une continuité sur le parcours de l'élève.

- En fin d'une séquence d'apprentissage : **une évaluation finale**

Elle représente une évaluation / bilan au terme de la séquence d'apprentissage.

Ces évaluations sont communes aux « sites - piscines » pour permettre des suivis de cohortes et analyser

les progrès de tous les élèves. Elles s'appuient sur des critères de réalisation observés au fil des séances.

Nous ne procéderons pas à une évaluation finale, connaissant bien les élèves des différents groupes et voulant favoriser le temps dans l'eau. Les évaluations formative et formatrice seront privilégiées afin de conserver une séance supplémentaire d'apprentissage.

Lors de la dernière séance du cycle, il sera proposé différents ateliers reprenant les composantes soit du pass-nautique, soit de l'ASNS. Un couloir sera ainsi réservé, pour les élèves qui se sentent prêts, d'essayer - autant de fois que nécessaire -, les parcours du pass-nautique ou de l'ASNS.

Les résultats compilés par l'enseignant sont :

- communiqués aux élèves et leur servent de repères de progrès ;
- communiqués aux équipes d'encadrement pour une analyse statistique des réussites des différentes cohortes scolaires fréquentant les piscines.

Le chef de bassin de la piscine transmettra au conseiller pédagogique EPS le nombre d'élèves ayant validé le pass-nautique et l'ASNS dans chaque niveau et par période.

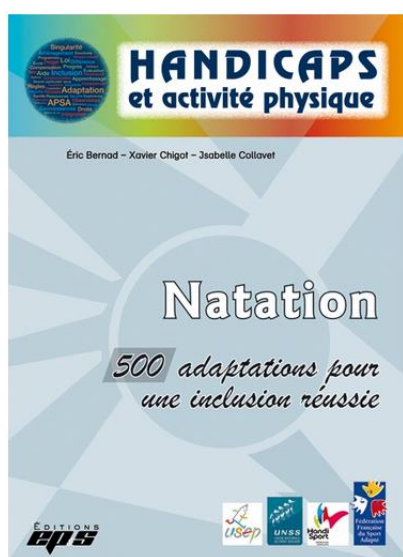
9.3 L'inclusion

L'acquisition du savoir-nager représente un enjeu vital pour tous les élèves. Il était donc indispensable de concevoir un enseignement tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers.

Des situations pédagogiques peuvent être mises en place pour adapter ou compenser les apprentissages.

Les MNS et les CPC / CPD EPS peuvent également vous apporter leur aide pour certaines situations.

N'hésitez pas à les contacter.



Les 37 situations pédagogiques présentées dans cet ouvrage s'articulent autour de 6 thématiques couvrant les 3 premiers cycles de la scolarité : Tous à l'eau ! – Nager et jouer – Vers le savoir-nager – Savoir nager – Sauvetage – Natation synchronisée.

La démarche est fondée sur l'observation des nageurs dans une situation donnée, la formulation d'hypothèses sur les causes des difficultés rencontrées et des propositions d'adaptations pour répondre aux besoins identifiés.

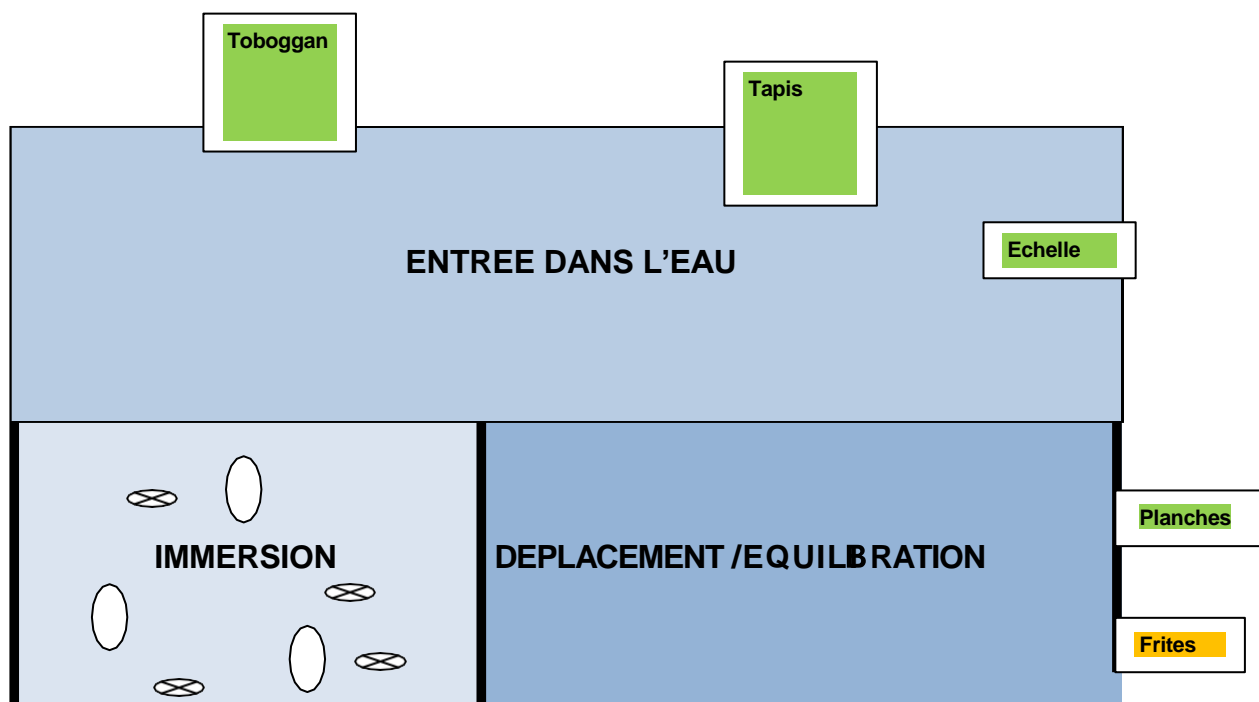
Ces propositions concrètes et opérationnelles s'adressent à tous les intervenants (professeurs des écoles, MNS, éducateurs sportifs...), notamment ceux qui accueillent un (ou plusieurs) jeune(s) en situation de handicap au sein d'un groupe de pratiquants dits valides.

Ouvrage empruntable à la [mission EPS 37](#)

9.4 Modalité de passation des évaluations :

L'évaluation s'appuie sur des observations dans les différentes situations d'apprentissage, elle ne fait pas l'objet de séances spécifiques.

Aménagement du petit bain :



○ : Cerceaux lestés

◇ : Objets lestés

Aménagement du bassin sportif :

Un départ se fera du plot ou échelle (si peur) avec une longueur en déplacement ventral puis dorsal et si possible, avec une expiration aquatique en option avec frite(s).

Ainsi deux groupes par classes seront déterminés.

Mise en œuvre : (proposition d'organisation) :

Après l'avoir photocopiée, l'enseignant (e) renseigne la Fiche de la page suivante) « CARTE D'IDENTITE AQUATIQUE » (noms et prénoms des élèves) et l'apporte à la piscine lors de cette 1^{ère} séance.

Organisation de la séance :

- Phase 1 : les enfants vont aux ateliers de leur choix.
MNS et Enseignant observent la classe et commencent à repérer les élèves en difficulté ou, au contraire, à l'aise (à qui on attribuera un bonnet).
La carte d'identité aquatique peut ainsi être complétée dans un 1^{er} temps.
- Phase 2 : les élèves qui n'auront pas eu de bonnet seront pris en charge de façon individuelle ou collective par l'un des 2 adultes afin de compléter les différents items de la carte d'identité

aquatique.

- Phase 3 (si possible) : il peut être envisageable, pour les élèves les plus à l'aise, d'aller dans le grand bain (même type de dispositif).

Constitution des groupes d'élèves pour l'enseignement :

A l'issue de cette 1^{ère} séance, l'enseignant et le MNS constituent 2 groupes.

Les groupes seront constitués à partir des compétences de chaque élève, évaluées pour chacune des quatre composantes de l'activité aquatique : **Locomotion, Immersion, Ventilation, Equilibration**.

Un élève de CP peut avoir acquis les compétences ciblées du palier 3 de l'Aisance Aquatique alors qu'un élève de CE1 aura encore besoin de travailler les compétences du palier 2 de l'Aisance Aquatique.

C'est bien le niveau réel d'habiletés motrices aquatiques de l'élève qui doit déterminer son groupe de travail et non son niveau de classe.

L'évaluation diagnostique jointe précise les modalités d'évaluation afin de déterminer le niveau de chaque élève et donc les compétences qu'il va devoir acquérir.

Afin de faire progresser les élèves et de partager des savoirs, il est défini à travers ce projet des aménagements et des situations pédagogiques qui permettent aux enfants de progresser dans la natation scolaire.

CARTE D'IDENTITE AQUATIQUE (A apporter lors de la 1 ^{ère} séance)						
Ecole :		Niveau de classe :		Nom de l'enseignant(e) :		Date :
	Noms et prénoms des élèves	Entrée dans l'eau : Saute du bord, Utilise-le toboggan Oui / Non	Déplacement / Equilibration : Lâche le bord, s'allonge, se déplace sur le ventre (sur le dos ?) <u>avec frite ou planche</u> Oui / Non	Déplacement / Equilibration : Lâche le bord, s'allonge Se déplace sur le ventre (sur le dos ?) <u>sans frite ni planche</u> Oui / Non	Immersion : Attrape objets lestés, passe dans les cerceaux lestés. Oui / Non	Obtention du Bonnet Oui / Non
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						



9.5 Pour suivre les progrès des élèves

Evaluation en cours de module (je colorie en vert, si je suis capable de...)

9.5.1 Proposition suivant les 3 paliers de l'Aisance Aquatique

J'entre seul dans l'eau	Je sors seul de l'eau	Je me déplace les épaules complètement immergées
Je parviens à ne plus être coller au bord	Je mets ma tête dans l'eau pendant plusieurs secondes	
Je saute dans l'eau dans le petit bassin sans aide.	Je saute dans le grand bassin avec aide ou matériel.	Je saute dans le grand bassin sans aide et je rejoins le bord seul.
Je sais chuter dans l'eau et me laisser remonter passivement	Je touche le fond avec les pieds et je me laisse remonter passivement	
Je flotte sur le ventre, sans bouger, avec une frite.	Je flotte sur le ventre, sans bouger et sans matériel, en petite profondeur	Je flotte sur le ventre ou sur le dos, sans matériel, en grande profondeur.
Je plonge la tête la première.	Je souffle pendant 5 ", la tête entièrement dans L'eau.	Je pivote dans l'eau et je me retrouve dos au mur
J'entre dans l'eau par la tête en premier et je glisse plusieurs mètres sans nager	Je m'allonge sur le ventre bras tendus pendant quelques secondes	Je m'allonge sur le dos, bras tendus, pendant plusieurs respirations
J'ouvre la bouche dans l'eau. J'ouvre les yeux dans l'eau.	Je ramasse un objet immergé à 0,80m.	Je ramasse un objet immergé à 1,50 m à l'aide de la perche.
Je nage, avec une frite, la tête dans l'eau, dans le petit bassin.	Je me déplace sans matériel, la tête dans l'eau, sur 10 m.	Je me déplace en position ventrale sans matériel sur 10 m sans appui.





*Les élèves complètent cette fiche en classe. Elle leur permet de faire le point sur les progrès réalisés en cours d'apprentissage.



9.5.2 Proposition de progression pour l'enchaînement du parcours Pass-nautique

Test Cycle 2				
Entrée dans l'eau	Équilibre	Déplacement	Immers°	Pass Nautique
Chute arrière sans aide	Flottaison sur le dos 5" puis sur le ventre 5"	Se déplacer 20 mètres sur le ventre	Franchir une ligne d'eau ou passer sous un objet flottant	Parcours avec enchaînement d'actions: <ul style="list-style-type: none"> • effectuer un saut dans l'eau; • réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes; • réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ; • nager sur le ventre pendant vingt mètres ; • franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

effectuer un saut dans l'eau	réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes	réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes	nager sur le ventre pendant vingt mètres	franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
				

9.5.3 Proposition de progression pour la validation de l'ASNS au cours du cycle 3 (CM1 – CM2 – 6^{ème})

Les classes de CM1-CM2 préparent à la validation de l'attestation du « Savoir Nager en sécurité ». Le niveau présenté ci-dessous est une étape intermédiaire, préparatoire à cette validation, qui peut s'effectuer en cours de cycle. L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération.

Test Cycle 3	
Se déplacer sur une trentaine de mètres.	Plonger, s'immerger, se déplacer.
Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.	Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace avant de regagner le bord.

La priorité est d'acquérir des compétences au service d'une continuité des actions motrices intégrant l'immersion, le déplacement et le surplace.

10 LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES PEDAGOGIQUES

10.1 Les ateliers

Atelier Expérimentation / Fiche 1

L'eau rentre-t-elle dans mon corps quand je vais sous l'eau ?

Thème : IMMERSION

Ouvrir la bouche et les yeux dans l'eau.

A la piscine

Matériel : cage en petite profondeur et objets qui coulent.

Modalité : Par 2 (attribuer un n° à chaque élève 1 et 2 et les faire travailler alternativement)

Expérimenter

S'aider de la cage pour aller au fond (s'immerger)

- Aller toucher le fond en variant les positions du corps (à genoux, assis, allongé, sur le ventre, sur le côté, sur le dos...)
- ouvrir la bouche sous l'eau
- faire une grimace bouche ouverte...
- crier son prénom, chanter dans l'eau...
- aller chercher un objet (n'importe lequel, défini) / ouvrir les yeux.

Mise en commun

Quand je suis sous l'eau (en immersion), **mon corps ne se remplit pas : ni par le nez, ni par la bouche.**

Quand je suis sous l'eau (en immersion), **je peux voir en gardant les yeux ouverts**

Atelier Expérimentation / Fiche 2

Est-il facile de se déplacer dans l'eau ?

Thème : DEPLACEMENT /PROPULSION Sentir la résistance de l'eau

A la piscine en petite profondeur.

Matériel : 1 planche pour 2

Modalité : Par 2 (attribuer un n° à chaque élève 1 et 2 et les faire travailler alternativement)

Expérimenter

- proposer des courses avec de l'eau jusqu'à la taille puis en tenant une planche verticale contre son ventre. Que se passe-t-il ? Pourquoi ?
- se déplacer en tenant la goulotte : en position verticale / en position horizontale. Est-ce la même sensation ?
- tirer son partenaire par les mains (en reculant) : il garde une position verticale, une position allongée. Que se passe-t-il dans ces 2 positions ?

Mise en commun

Pour mes déplacements dans l'eau, je dois offrir **le moins de résistance possible à l'eau en ouvrant les yeux même sans lunettes**

Atelier Expérimentation / Fiche 3

Est-ce que je peux rester au fond du bassin ?

Thème : IMMERSION / EQUILIBRE

Sentir que la poussée de l'eau me remonte à la surface.

A la piscine

Matériel : cage en moyenne profondeur

Modalité : Par 2 (attribuer un n° à chaque élève 1 et 2 et faire travailler alternativement)

Expérimenter

S'aider de la cage pour aller au fond (s'immerger)

- varier les positions du corps (à genoux, assis, allongé, sur le ventre, sur le côté, sur le dos...) pour entrer en relation avec le fond.
- s'allonger au fond, lâcher la cage. Ne faire aucun mouvement. Faire constater... - la durée de l'immersion (5, 10, 15 sec ?)

Evolution

Idem en s'aidant d'une perche.

En entrant dans l'eau par un saut, par le toboggan (se laisser remonter, sans mouvement)

Mise en commun

Je peux rester longtemps sous l'eau.

Quand je suis au fond, la **poussée de l'eau me remonte à la surface.**

Atelier Expérimentation / Fiche 4

Comment, après une poussée, aller le plus loin possible sans autre mouvement ?

A la piscine

Prendre place dos au mur, un pied au fond, l'autre sur la paroi verticale.

Prendre inspiration.

Casser le buste et immerger le visage, bras allongé devant. Pousser sur le mur : extension des jambes Conserver l'équilibre pendant la glissée.

Expérimenter : mettre des repères sur le bord (plots de couleur)

- Position des bras et des jambes pendant la glissée (écartés/ tendus / groupés)
- Position des pieds pendant la glissée (en extension / en flexion) -
- Position de la tête pendant la glissée (relevée/enroulée)

Evolutions :

- Enchaîner glissée et se regrouper en boule (méduse)
- Enchaîner glissée et étaler les bras et jambes (étoile de mer)
- Enchaîner glissée ventrale et essayer de faire demi-tour pour passer sur le dos.

Mise en commun

Après une poussée, pour aller le plus loin possible sans autre mouvement, **mon corps doit avoir un « profil hydrodynamique » : bien allongé, bien tendu...**

Atelier Expérimentation / Fiche 5

Comment me déplacer efficacement ?

A la piscine

Avoir différents objets destinés à faciliter la flottaison. (1 objet /élève)
- planches – Frites - ballons

Expérimenter :

Trouver un équilibre sur l'eau avec le matériel. (Assis, sur le ventre, sur le dos,...) Et chercher comment se déplacer en n'utilisant **que les bras** (la propulsion).

Les deux bras en même temps, l'un après l'autre, un seul bras...
en avant, en arrière, en allant à droite, à gauche, en tournant sur place...

Expérimenter les différents trajets des bras (trajets longs, courts, rapides, ...)

Expérimenter les différentes orientations des mains (mains verticales, mains horizontales, mains ouvertes, mains fermées..) et des doigts (ouverts/fermés)

Mise en commun

Pour me déplacer efficacement, je tire mes bras ou je pousse sur mes bras d'un mouvement uniforme et je me laisse glisser.

Pour avancer en ligne droite / Pour reculer / Pour tourner à droite / Pour tourner à gauche...

10.2 Les situations ludiques

Fiches JEU 1

La pêche au trésor

THEMES : Immersion et Déplacement

Moyenne profondeur Largeur du bassin

But : Aller chercher un trésor et le rapporter dans son coffre.

Dispositif

2 équipes

2 cerceaux (coffre)

Nombreux objets lestés et flottants.

Déroulement

Au signal, les pêcheurs de chaque équipe vont ramasser le plus vite possible un objet qu'il dépose dans leur coffre.

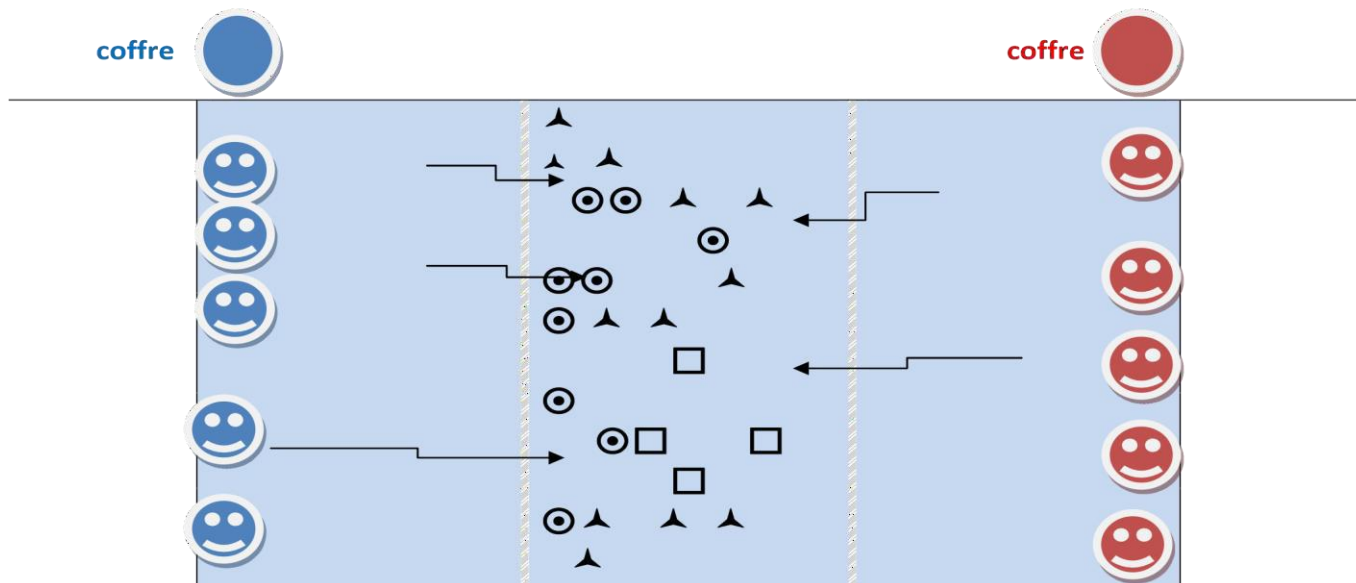
Se joue au temps.

Règle

Ne prendre qu'un objet à la fois.

Score

La partie à l'équipe qui a rapporté le plus d'objets.



Evolutions

- Ne mettre que des objets lestés (favoriser l'immersion)
- Attribuer des points aux objets (5 pour les lestés, 2 pour les flottants)

THEMES : Locomotion et immersion

Moyenne profondeur Largeur du bassin

But : Rappporter un objet dans son coffre avant son adversaire. Dispositif

2 équipes (élèves numérotés de 1 à....) 2 cerceaux (coffre)

Une dizaine d'objets lestés.

Déroulement

A l'appel du n°, chaque joueur concerné saute ou plonge selon la profondeur pour aller ramasser un objet lesté qu'il dépose dans son coffre.

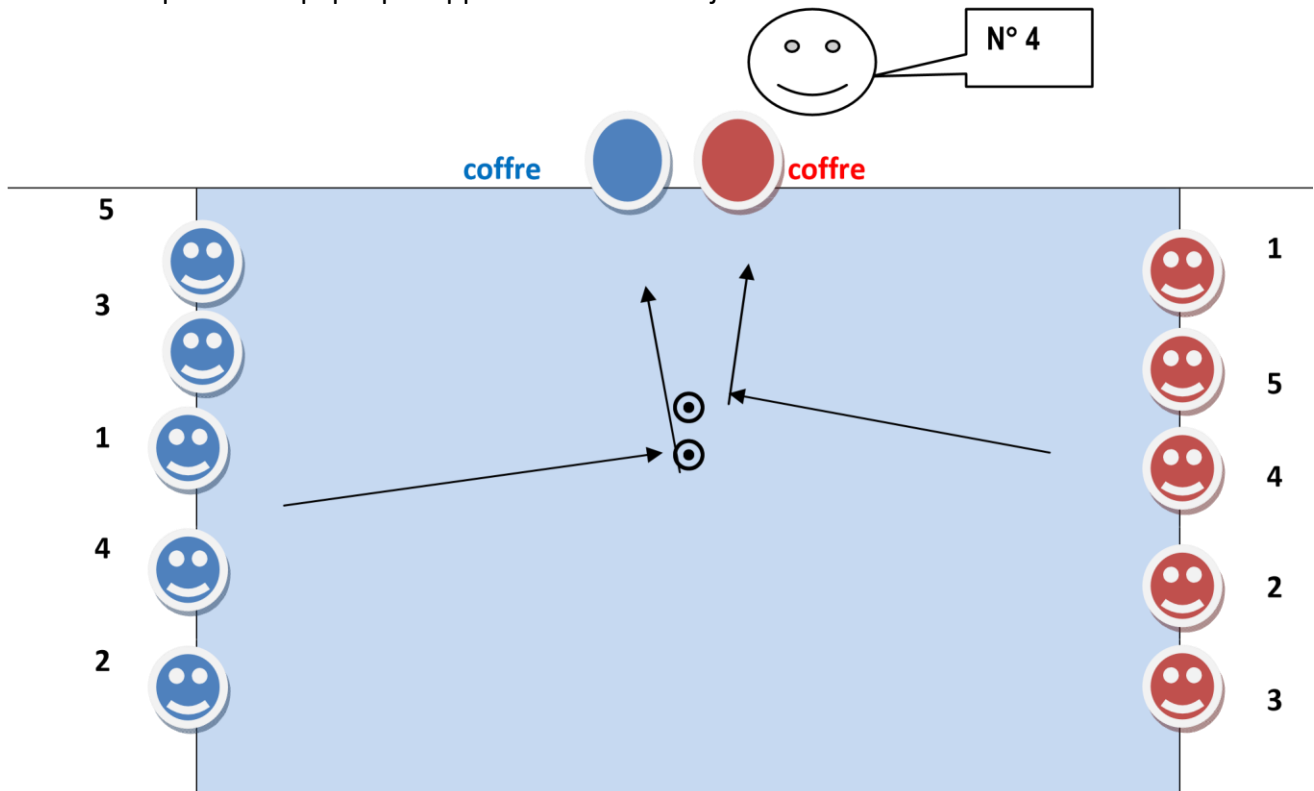
Règle

Déposer l'objet.

Score :

2 points à l'équipe qui rapporte en 1^{er} l'objet lesté dans son coffre.

1 point à l'équipe qui rapporte en 2^{ème} l'objet lesté dans son coffre.



THEMES : Equilibration et Locomotion

Moyenne profondeur Largeur du bassin
Une frite (ou une planche) par élève

But : Toucher en 1^{er} le bord opposé. Dispositif

Une frite par élève

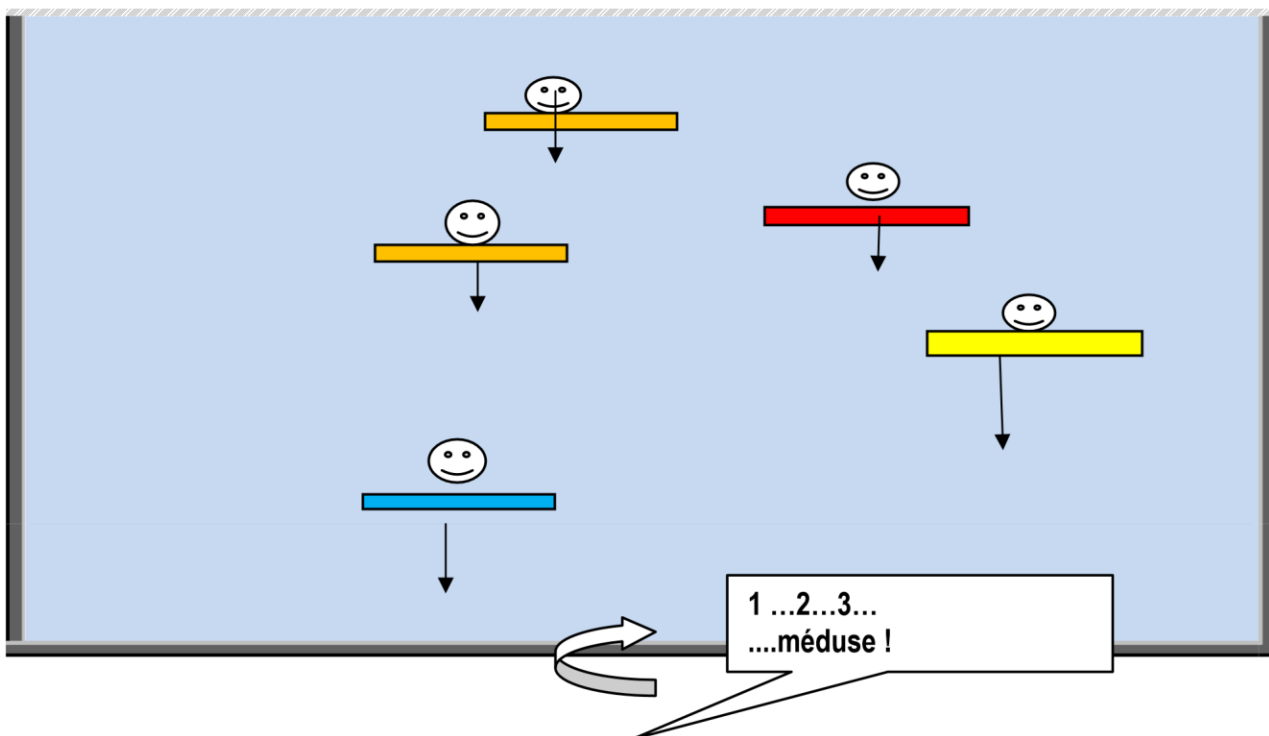
Déroulement

Pendant que l'enseignant égrène « 1...2... 3 », les méduses avancent en équilibre ventral sur leur frite. Après avoir prononcé le mot « méduse », le meneur se retourne : il doit voir les méduses glisser, le visage dans l'eau.

Règle

Retour au départ pour les élèves qui ne glissent pas. **Score**

L'élève qui atteint le bord opposé en 1^{er} devient meneur.



THEMES : Equilibration et Locomotion

Moyenne profondeur Largeur du bassin
Une frite (ou une planche) pour 2 élèves.

But : Aller le plus loin possible après une poussée.

Dispositif

Une planche par groupe de 2 élèves (la torpille, l'observateur) Des repères (cônes, épingles à linge)

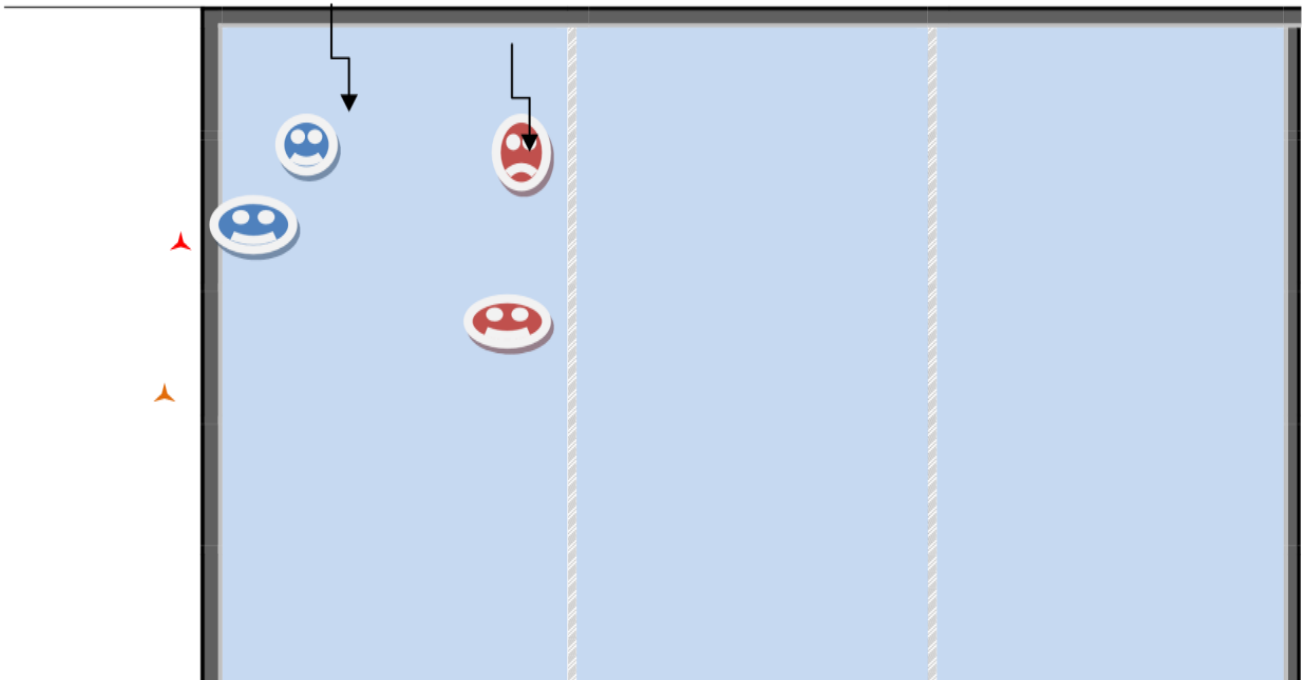
Déroulement

La torpille pousse sur le mur avec les pieds, tête immergée. (planche si besoin)

L'observateur place le repère au niveau où la « torpille » sort la tête de l'eau. (accroche l'épingle sur la ligne, place un plot sur la plage...)

Score

Qui ira le plus loin ?

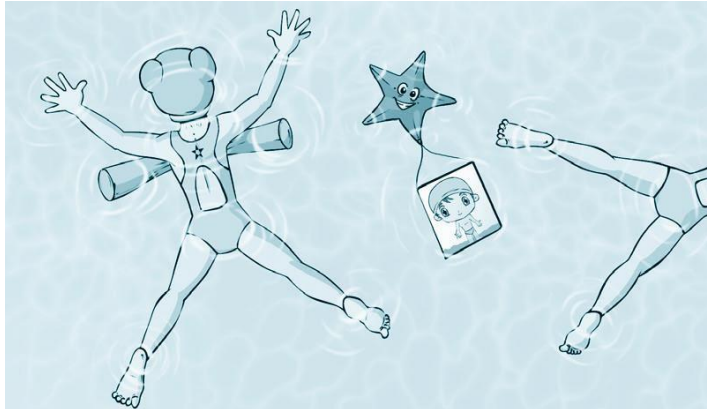


10.3 Les fiches

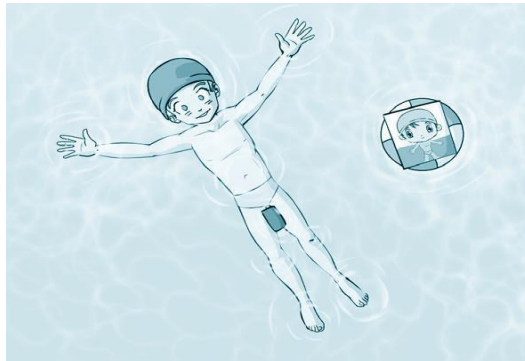
Fiche EXO 1

Etoile de mer

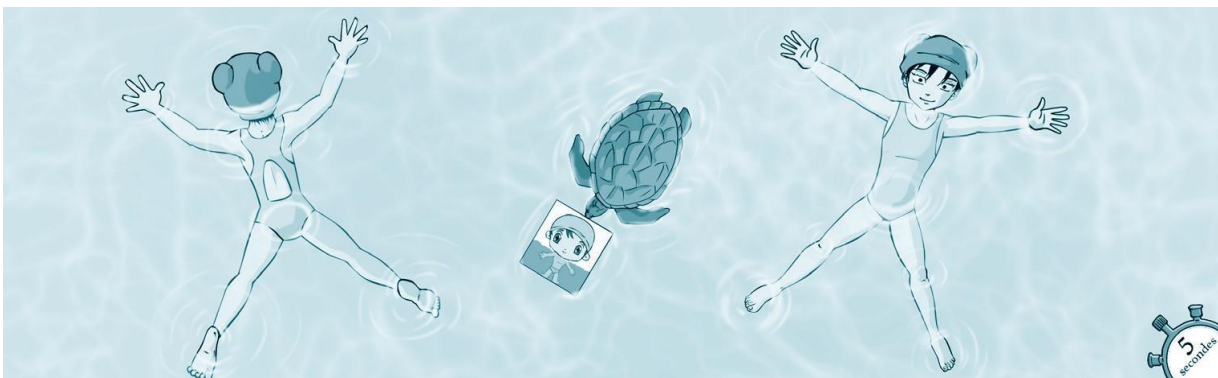
ALIGNEMENT DU CORPS TETE TRONC BRAS IMPORTANCE MEMBRES TENDUS ET TETE PLACEE



- Que fait la fillette ? - Quelles sont les parties du corps qui sont dans l'eau ?
- Les oreilles sont-elles immergées ? - Quel matériel de flottaison est utilisé ?
- À ton avis, que veut dire le mot « s'équilibrer » ?
- Pourquoi appelle-t-on « frite » le boudin en caoutchouc ?

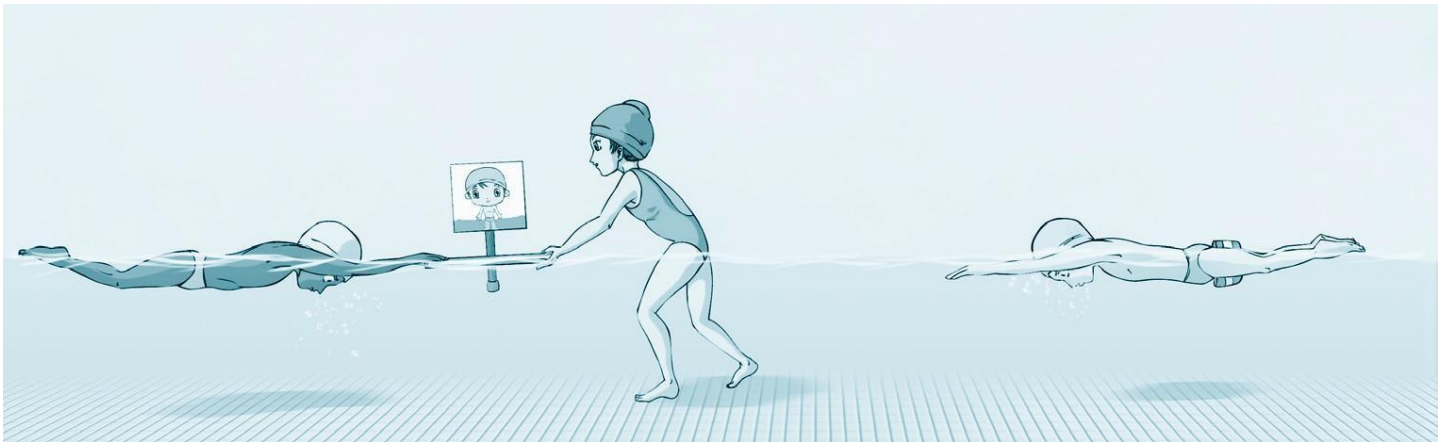


- Que fait l'enfant avec les bras et les jambes ? - Comment s'appelle cette position ?
- Comment s'appelle le matériel qu'utilise l'enfant ?

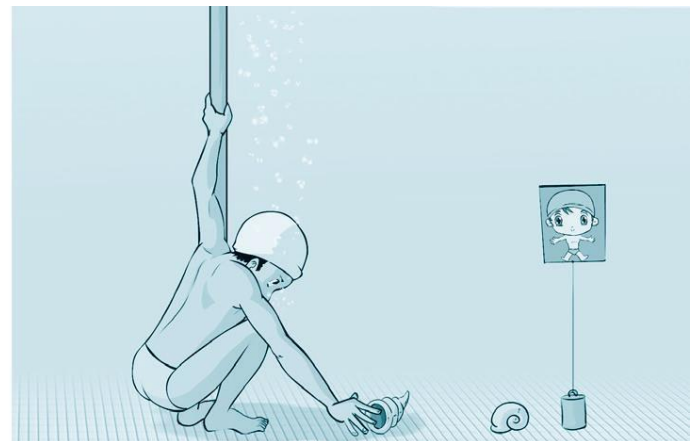


- À quelle profondeur se trouve la petite fille ?
- Et toi, à la piscine, comment fais-tu pour avoir des informations sur la profondeur du bassin ?

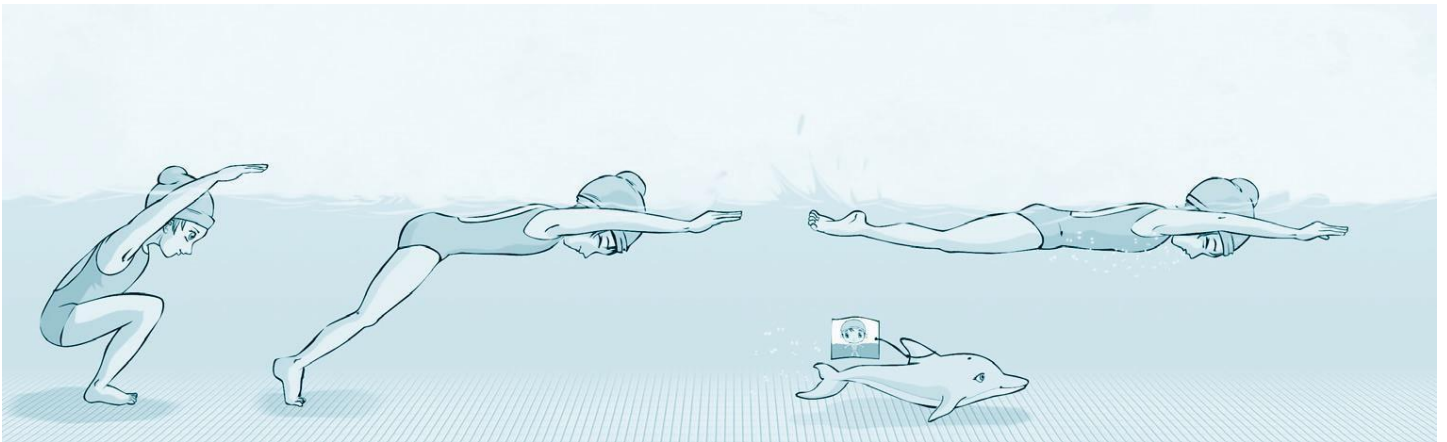
AIDE POUR L'APPRENTISSAGE DE LA FUSEE OU COULEE



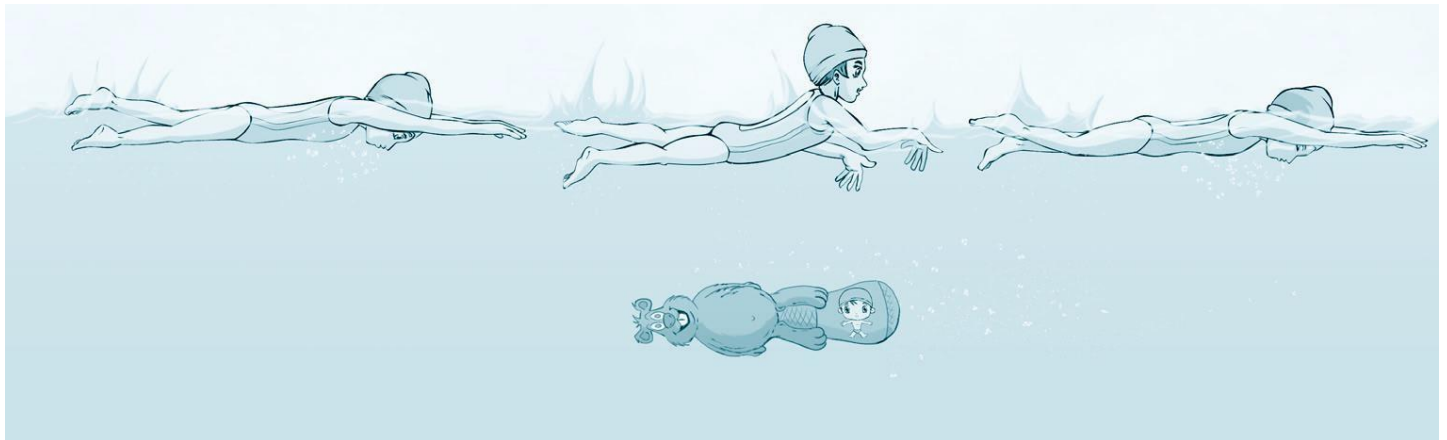
- Sur cette vignette, combien d'enfants vois-tu ?
- Combien de filles ? Combien de garçons ?
- Que font les garçons ?
- Ils utilisent un objet qui aide à flotter : peux-tu dire de quels objets il s'agit ?
- Et la fillette, que fait-elle ?



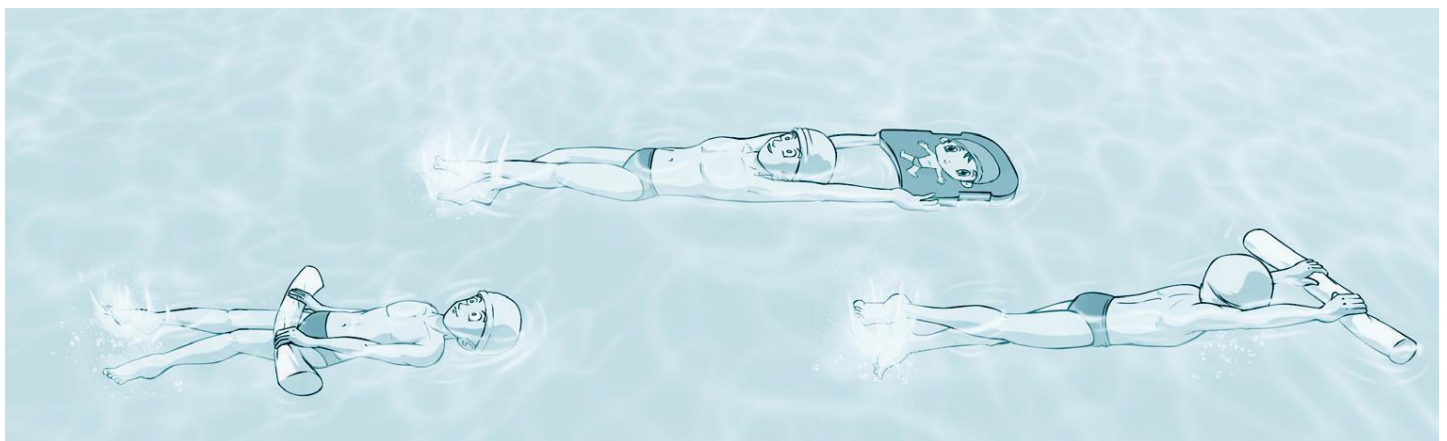
- As-tu déjà vu des coquillages à la piscine ?
 - Qu'est-ce qu'un poids ? Pourquoi l'illustrateur a-t-il dessiné ces objets ?
 - Quelles sont les différentes façons de descendre le long de la perche ?
 - Pourquoi y a-t-il des bulles sur ces images ?
- Travail de l'immersion



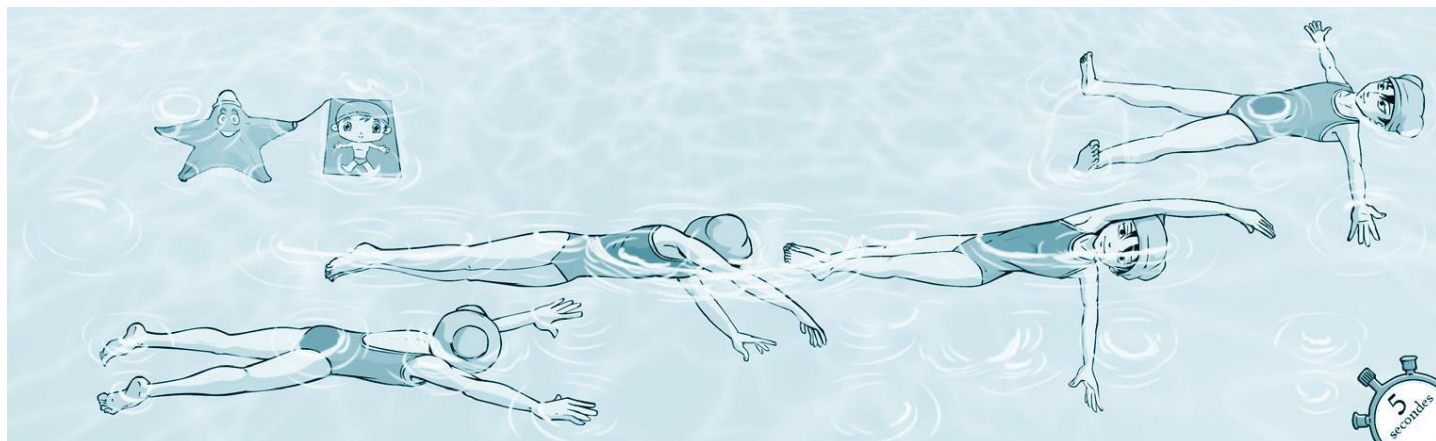
- Que fait cet enfant ?
- Sur quelle partie de la piscine faut-il prendre appui pour s'élancer ?



- Comment se déplace l'enfant ?
- Qu'est-ce qui permet d'avancer ? Où se situent ses pieds et sa tête ?
- Pourquoi lève-t-il la tête à la deuxième position ?



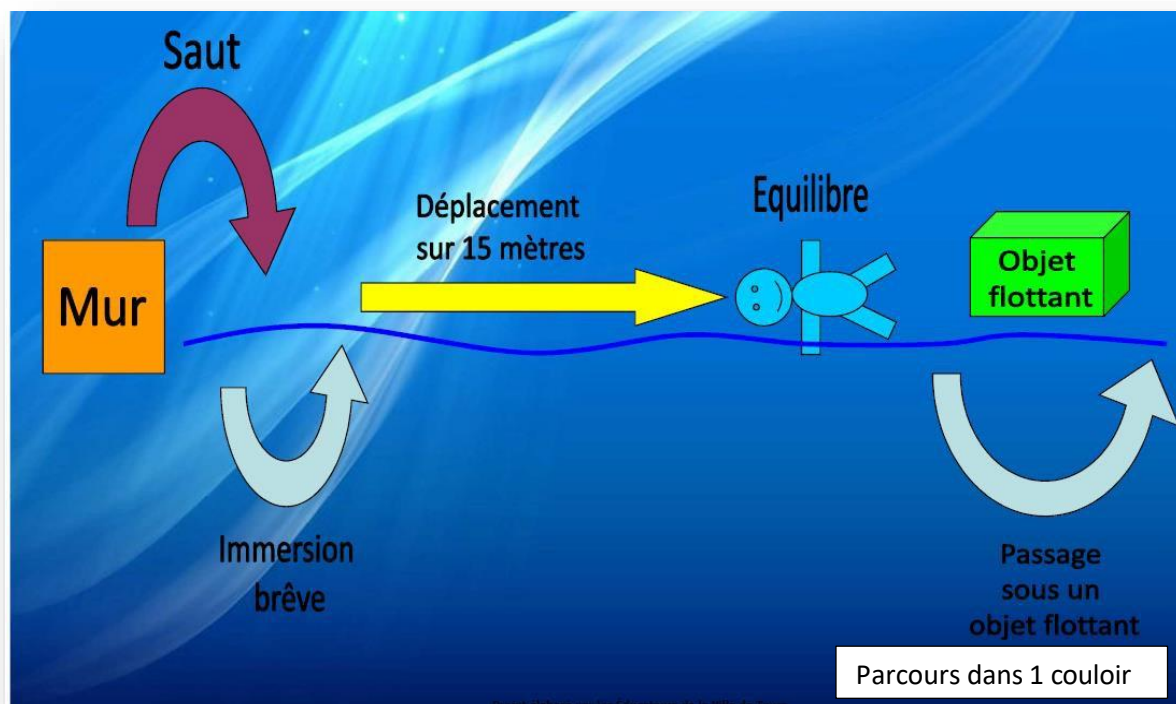
- Que fait l'enfant avec les pieds ? Et avec les bras ?
- Et toi, quelle est la position que tu préfères ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce que, d'après toi, une position ventrale ?

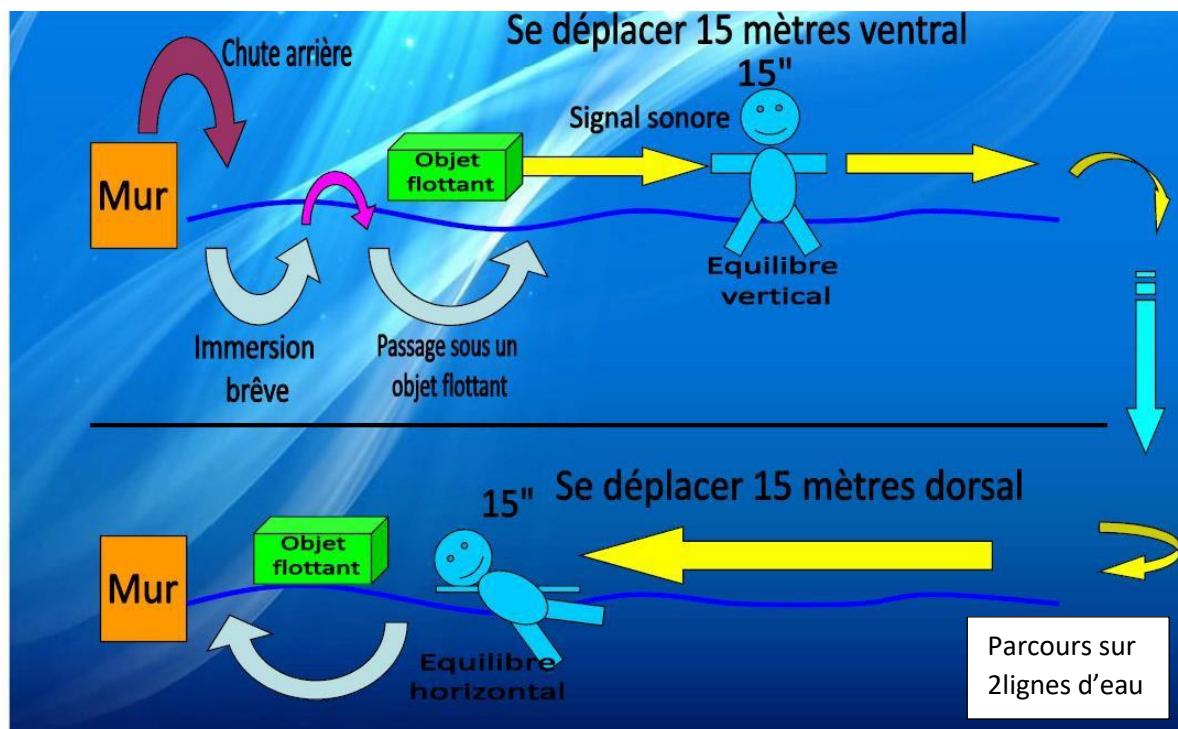
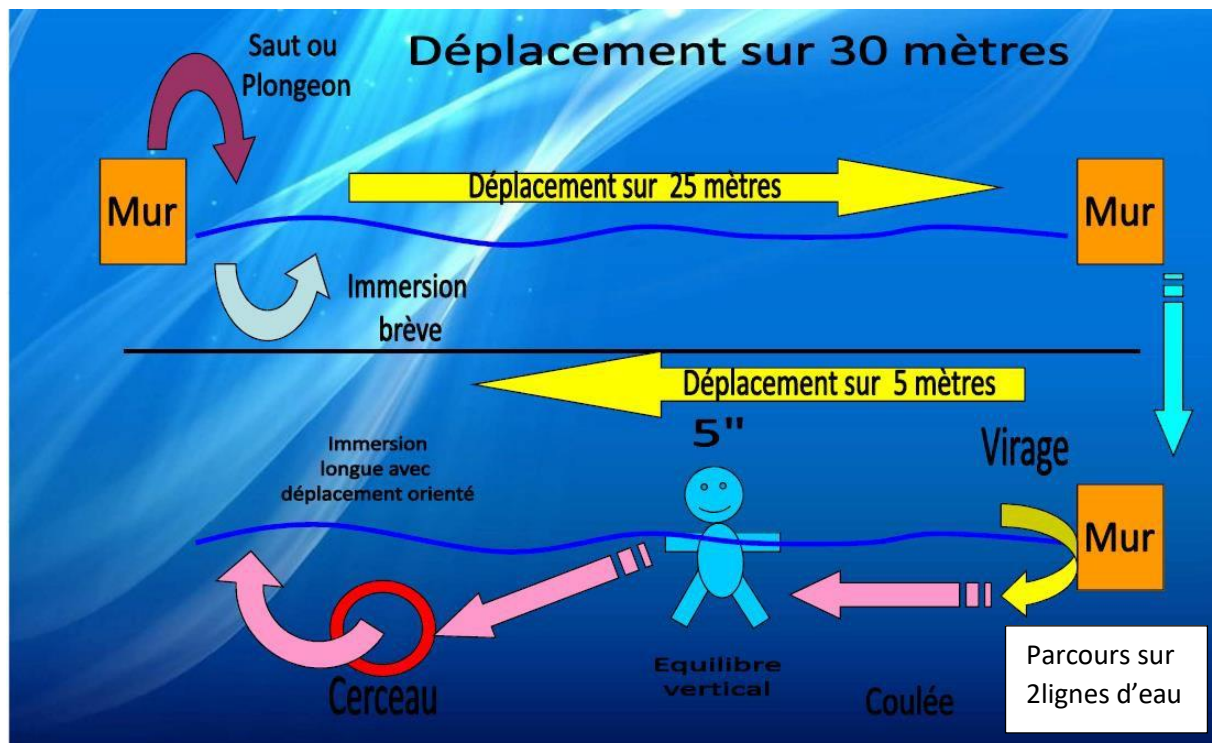


- Montre l'enfant en position d'étoile ventrale : c'est la position de départ.
- Cherche l'enfant en position d'étoile dorsale.
- Comment faire pour savoir combien de temps il faut rester en étoile ?

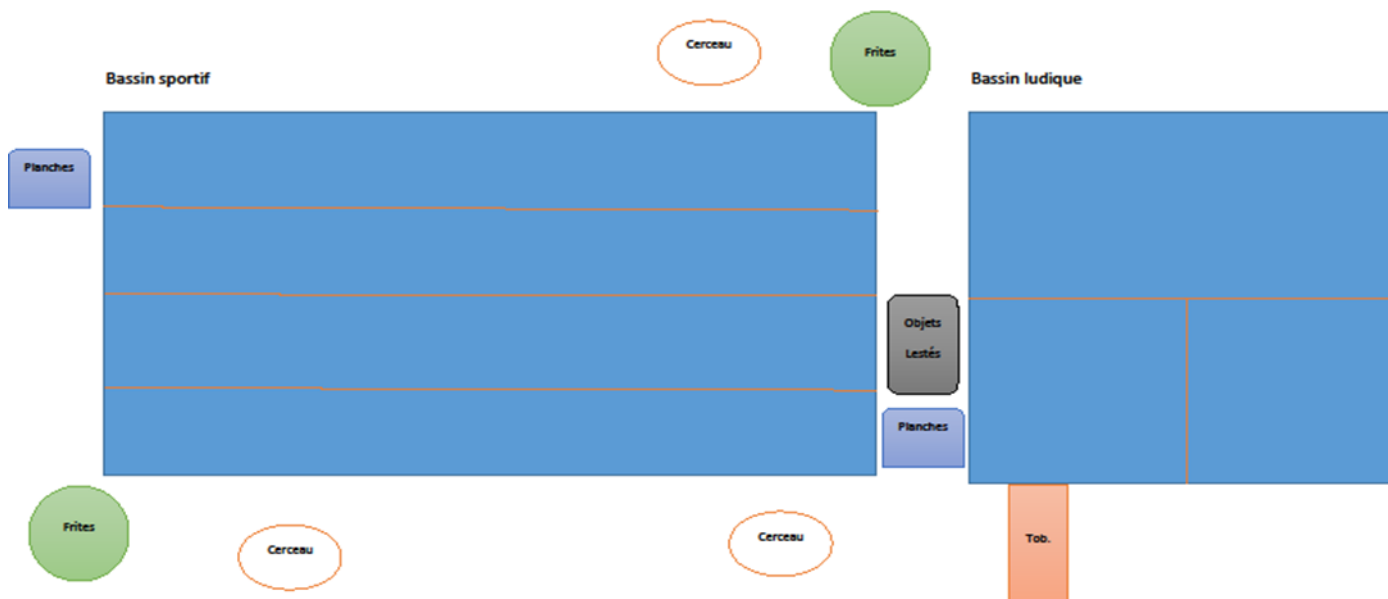
10.4 Les propositions de parcours

Parcours au cycle 2

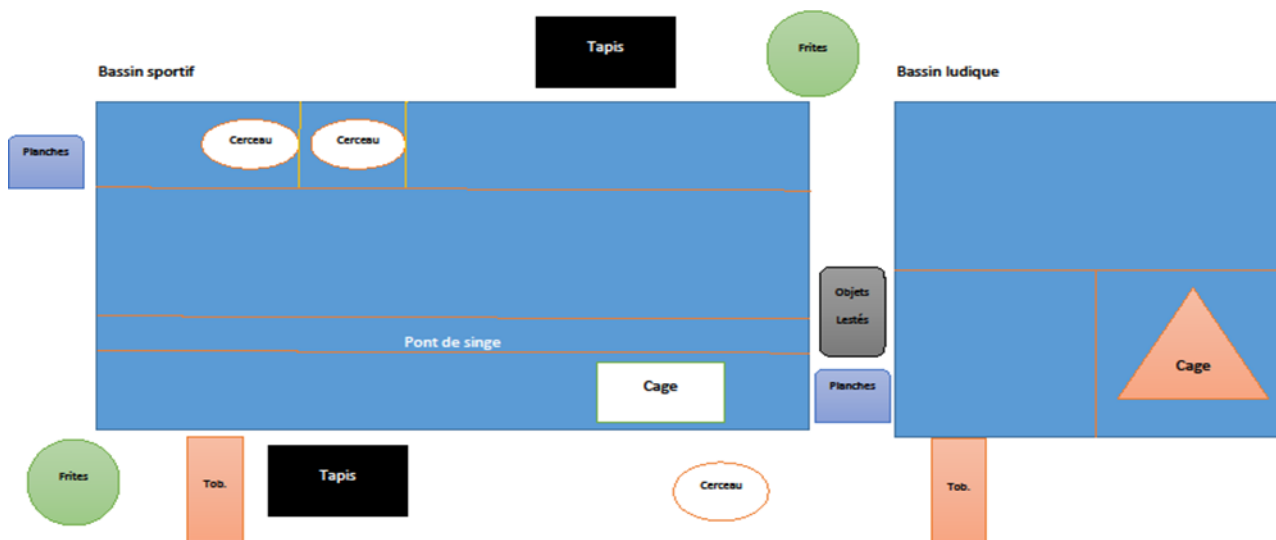




Aménagement des bassins



Aménagement des bassins sur demande



Certificat du Pass-nautique

L'ELEVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

ECOLE/COLLEGE

.....

Le professeur des écoles / le professeur d'éducation physique et sportive ^(*) certifie
que l'élève

.....

a réussi le test défini par l'article A.322-3-2 du code du sport.

Le/...../.....

Nom et signature du professeur

■ ■ ■
Cachet de l'établissement
Date et signature du directeur
d'école
ou du chef d'établissement
■ ■



ANNÉE D'OBTENTION

ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ

définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par (nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement) _____, à _____

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / __

École / collège :

Académie :

Fait à _____, le _____

Cachet de l'établissement et
signature du directeur de
l'école ou du chef
d'établissement

Professionnel agréé
et titre

Professeur

Cachet de la structure aquatique
Professionnel agréé, titre

Cachet de l'établissement
Date et signature du directeur d'école ou du chef
d'établissement



